

L'ÉCHO DE

Villefort

bulletin municipal n° 12
édition 2025



SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	page 3
ACTUALITÉS MAIRIE	page 4
BUDGET	page 11
TRAVAUX & ÉQUIPEMENTS	page 12
ÉDUCATION & JEUNESSE	page 15
LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS	page 20
ANIMATIONS & FESTIVITÉS	page 34
SANTÉ & SOCIAL	page 36
INFOS EN VRAC	page 38
INFORMATIONS ET NUMÉROS UTILES	page 41
CALENDRIER 2025	page 43

COMMUNE DE VILLEFORT
MAIRIE
19 RUE DE L'ÉGLISE
48800 VILLEFORT

RÉDACTION ET MISE EN PAGE :
COMMISSION COMMUNICATION
AVEC LA CONTRIBUTION DES ASSOCIATIONS
DU TERRITOIRE,

 04 66 46 80 26

 contact@mairievillefort.com

 @mairievillefort

SUIVEZ-NOUS SUR ,
SCANNEZ LE QR CODE !



SCANNEZ, ET ENTREZ SUR LE SITE
DE LA MAIRIE DE VILLEFORT !



Chères villefortaises,
chers villefortais,



2024 sera marquée par des évènements sans précédent :

Une assemblée nationale transformée en cour d'école puis finalement dissoute (l'exemple vient d'en haut...? mauvais exemple), une valse à quatre temps de premiers ministres, un budget non voté et un avenir national en point d'interrogation. Des phénomènes météorologiques d'ampleurs spectaculaires (épisodes cévenols, méditerranéens, cyclones), provoquant de grandes inondations à Villefort, en Lozère, sur le territoire national et à Mayotte avec beaucoup de dégâts matériels et surtout de nombreuses pertes humaines.

Heureusement, il y a eu cette magnifique parenthèse enchantée avec les jeux olympiques et paralympiques de cet été 2024, une réussite à tous points de vue en matière de sécurité, d'organisation, de choix des sites, de performances de nos athlètes et surtout l'image envoyée au monde entier sur le savoir faire et la richesse de notre patrimoine français... L'espace d'un mois, les jeux nous ont fait oublier toutes les tracasseries et les problèmes quotidiens. Il n'y a que le sport qui peut nous apporter cela... Vive le Sport.

L'année 2025 s'annonce importante, car elle constitue la dernière année de notre mandature municipale. C'est une période charnière pour dresser le bilan de nos actions et préparer l'avenir de notre commune. Comme chaque année, le bulletin municipal vous propose un retour sur les réalisations et événements marquants de l'année 2024. Ce bilan met en lumière les initiatives menées pour améliorer le cadre de vie de nos habitants, renforcer les services municipaux et développer nos infrastructures.

Pour celles et ceux qui souhaitent consulter l'ensemble des réalisations des années précédentes, nos bulletins municipaux sont accessibles en ligne sur le site officiel de la mairie : mairievillefort.com. N'hésitez pas à les parcourir pour suivre l'évolution de nos actions au fil des années.

Tous mes remerciements vont de pair à tous les acteurs qui se mobilisent au quotidien pour le bien vivre à Villefort : artisans, commerçants, responsables associatifs, bénévoles, pompiers, gendarmes, médecins, infirmiers, agents, conseillers, avec toujours une pensée pour ceux qui sont dans la souffrance et ceux qui nous ont quitté.

Enfin, au nom de toute mon équipe municipale, je vous souhaite une année 2025 pleine d'espoir, de réussite et de bonne santé.



Jean-Claude BAJAC-LEYANTOU
Maire de Villefort

La bibliothèque municipale

Située au rez-de-chaussée de la mairie de Villefort, la Bibliothèque est facilement accessible et confortable. C'est un lieu de lecture avec un vaste espace "Jeunesse".

La Médiathèque Départementale de la Lozère assure la formation, en ligne ou en présentiel, des personnes qui vous accueillent : lecture pour les tout-petits, jeux "Escape Game". Elle propose aussi des visites de salons du Livre, de médiathèques et des rencontres avec des éditeurs et des auteurs.

La Bibliothèque municipale renouvelle régulièrement ses livres par de nouvelles acquisitions. Elle offre au public d'autres supports que le livre : CD, DVD, jeux, bandes dessinées, mangas, etc.

À ce jour, la Bibliothèque de Villefort compte **413 inscrits**, et propose environ **3.000 documents** ainsi que de multiples animations à ses adhérents, parmi lesquelles cette année :

- Les conteuses **Brigitte BEAURY, Aloyse BROSSE et Stéphanie BRIOT** ont régaler les tout-petits lors des 3 séances "**Premières pages**",
- Le photographe **Fabrice SPICA** a exposé ses photographies de "**Paysages minuscules**".
- Du **Slam** à la Bibliothèque avec **Vincent LOISEAU** : beaucoup d'émotions dans ses textes qui nous ont fait pleurer et rire,
- Une séance "Itinérance numérique" avec le "**ZOU**" – Centre de Loisirs et une séance avec les CE1 et CE2 de l'école de Villefort,
- L'historienne **Marie-Lucy DUMAS** a initié les participants à l'atelier "**Vieilles écritures**" à l'utilisation de la plume d'oie avec, en prime, la découverte de parchemins, de vieux papiers et de livres anciens,
- des contes avec les élèves de l'école primaire de Villefort.
- pour fêter "Halloween", décoration de deux Piñatas remplies de bonbons et les bénévoles de la bibliothèque ont effrayé les petits monstres avec des histoires de sorcières, de fantômes et de châteaux hantés, avant de les récompenser, pour leur courage, par des bonbons et des gâteaux.

Novembre est le "Mois du film documentaire". À cette occasion, la bibliothèque a projeté le film "Le Lynx" de Laurent GESLIN : une projection suivie d'un verre de l'amitié.

Pour clôturer l'année 2024 et aborder les fêtes de fin d'année avec bonheur, la conteuse Stéphanie BRIOT accompagnée de Olivier ALLE de la Médiathèque Départementale de Lozère ont fait rêver les tout-petits avec "Les contes en chaussettes" sur le thème des animaux.

Et la décoration dans le hall de la Mairie avec des sapins de Noël est l'œuvre des élèves de l'école publique de Villefort !

Voici un début de programme de la bibliothèque pour l'année 2025 :

- en février / mars, "Les Semaines Hivernales de la Biblio"
- en mars, "Le printemps des poètes"
- en mars et juin, "Relais petite enfance"
- d'avril à juin, les contes "Premières pages"
- les 4 et 5 octobre, "Les Biblis en folie"
- en novembre, "Le mois du film documentaire"
- et beaucoup d'autres divertissements (Halloween, Noël...).



Avec le souhait d'offrir le meilleur service aux usagers, la Bibliothèque lance un appel à bénévoles "à tous les amoureux du livre".

Contactez Christine
tél : 04 66 46 80 26
bibliovillefort@gmail.com



état civil

naissances



Nous souhaitons la bienvenue
aux nouveaux-nés :

Lizia MAILLAND, née le 17 juin
Maëlia MAURIN LAFAYE, née le 1er avril

mariages

Toutes nos félicitations aux jeunes mariés :
Morgane LORMEAU et Quentin LARGUIER,
le 8 juin
Elodie CHARRIÈRE et Alexandre MORILLON,
le 22 juin

décès



Ils nous ont quitté cette année :

Simone JAFFARD, épouse VEYRUNES, le 1er janvier
Renée BOULLE, 3 janvier
Juliette MERCIE, veuve COUSTÈS, le 27 janvier
Josette ROUX, épouse MICHEL, le 4 février
Paul GERVAIS, le 29 février
René DOLADILLE, le 16 mars
Gisèle BARE, veuve STAFF, le 30 avril
Marcel PAUC, le 27 mai
Catherine VENTE, le 3 juin

Amande CALANDRINI, veuve CAUSSE, le 27 juillet
Robert DELMAS, le 29 juillet
Janine CLAVIER, veuve NIEL, le 24 août
Ghislaine TOUENTI, épouse SOLEILHAC, le 18 août
Guy AMILIN, le 12 septembre
Gérard TEYSSIER, le 29 septembre
André ATGER, le 9 octobre
Walansiana KACZMARCZYK, épouse GORZKA,
le 22 novembre

HOMMAGE À GILBERT BACQUÉ

par Monique BIÉ

Originaire du Béarn, **Gilbert** arrive au début des années 60 avec l'entreprise FORGAL, spécialisée dans le forage et les galeries. Il participe alors à l'aménagement du Chassezac, où il exerce comme soudeur sur les conduites forcées de ce grand complexe hydroélectrique. C'est ainsi qu'il fait la rencontre de **Marie-Françoise** Portanier, une fille du pays, alors secrétaire de l'entreprise BALLOT, qu'il épousera en février 1965.

Ils suivront quelques temps d'autres chantiers de barrages, notamment en Corse, avant de revenir à Villefort, où ils s'installent pour de bon. Avec son beau-frère Robert Portanier, Gilbert lance une petite entreprise électrique.

Dès lors, Gilbert s'investit dans la vie du village et Marie-Françoise prend la direction du tout nouveau Village Vacances Familles "La Grange", où elle exercera plusieurs années avant de reprendre le commerce familial de l'avenue de la Gare.

Tous deux participent activement à l'animation du village et aux fêtes locales. Gilbert devient conseiller municipal durant deux mandats sous la présidence de M. Louis Portanier, maire.

Le couple donne naissance à deux enfants, **Nathalie**, née en 1966, et **Laurent**, né en 1969. Ils construisent leur maison près de La Lampe, quartier d'origine de la famille Portanier, et y résident jusqu'à la disparition de Marie-Françoise. Après le décès de son épouse, Gilbert vend la maison familiale et s'installe à La Grande-Motte. C'est là qu'il s'éteint le 2 août 2024, à l'âge de 82 ans.

Il repose aujourd'hui aux côtés de son épouse et de la famille Portanier dans le cimetière de Villefort.

Gilbert revenait souvent dans la région, retrouvant ses amis de la Peyroulade, dont il était un des membres fondateurs et les plus actifs. Par ailleurs, son dévouement en tant que pompier pendant de nombreuses années reste dans nos mémoires.

Homme travailleur, investi et chaleureux, Gilbert était très connu et estimé de la population.

les services de la mairie



à notre amie et collègue, Sylvie Louis



Sylvie, aujourd'hui nous prenons un moment pour rendre hommage à la personne exceptionnelle que tu étais. Ta présence, à l'école puis au bureau, a été une source de lumière et de joie.

Sylvie, tu as été une collègue exemplaire ; gentille, souriante, généreuse, toujours prête à rendre service. Tu as toujours souri.

La joie et le bonheur que tu dégageais nous rappellent sans cesse ton grand amour de la Vie. Sylvie, jamais on ne t'entendait te plaindre. Pourtant dans tes yeux on pouvait lire ta souffrance, tes larmes, mais aussi ta joie, ta douceur et ta patience.

On croit encore entendre des fous rires du bureau d'à côté !

Sylvie, nous voulons te dire MERCI de t'avoir connue. Nous ne t'oublions pas.

Tu es de ces personnes qui restent dans nos cœurs même si elles ne sont plus dans nos vies.

félicitations aux médaillés

Nous sommes heureux de féliciter **Carole** et **Mel**, deux agents municipaux qui ont été récompensés en 2024 par la médaille d'honneur régionale, départementale et communale.

Carole a reçu la médaille de vermeil pour ses 30 années de service exemplaire au sein des collectivités territoriales (dont 6 années à Villefort), marquées par son dévouement et son professionnalisme. Mel a été honoré de la médaille d'argent pour ses 20 ans d'engagement, témoignant de sa rigueur et de son sens du service public.

Ces distinctions saluent leur contribution précieuse à la vie de notre collectivité. Bravo et merci à eux !



ACTUALITÉS MAIRIE

le recensement citoyen

**Bientôt 16 ans ?
Pense au recensement !**

Le recensement est obligatoire, il doit être réalisé entre le jour du 16ème anniversaire et la fin du 3ème mois suivant.

Ce recensement permet de convoquer les jeunes à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et de les inscrire sur les listes électorales à leurs 18 ans.

L'attestation de recensement est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP, ...).

L'attestation est délivrée en mairie sur présentation de :

- la carte nationale d'identité,
- le livret de famille,
- un justificatif de domicile

passesports et cartes d'identité

pièces à fournir :

- pré-demande à faire sur le site ants.gouv.fr et à imprimer
 - photo d'identité conforme de moins de 6 mois
 - justificatif de domicile de moins d'1 an (EDF, Telecom, ...)
 - carte d'identité actuelle originale
 - passeport actuel original
- et prenez rendez-vous en Mairie :
- Lundi : 9h - 12h / 13h30 - 17h
 - Mercredi : 9h - 12h / 13h30 - 17h
 - Vendredi : 9h - 12h

Pensez à établir une pré-demande en ligne

Vous passez un examen ?
Votre titre d'identité est valable s'il est périmé depuis moins de 5 ans.

Vous changez d'adresse ?
Le renouvellement de votre titre d'identité n'est pas obligatoire. Veuillez différer votre demande.



En 2024, nos services ont traité
250 demandes de cartes d'identité
131 demandes de passeports

inscription sur les listes électorales

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire (art. L9 du Code électoral)

Qui peut s'inscrire ?

- Toute personne de nationalité française, ayant au moins 18 ans la veille du jour de l'élection (ou la veille du 2a tour de l'élection) et jouissant pleinement de ses droits civiques et politiques.
- Les ressortissants de l'Union européenne déjà inscrits sur les listes électorales de leur pays d'origine pour les élections municipales et européennes.

Quand peut-on s'inscrire ?

Toute l'année. Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche au plus tard le dernier jour du 2e mois précédant le 1er tour de l'élection.

L'inscription prend effet après acceptation par l'Insee.

Où s'inscrire ?

- A la mairie de la commune de son domicile
- A la mairie de son lieu de résidence, si on y habite depuis au moins 6 mois au moment du dépôt du dossier d'inscription
- A la mairie de la commune où l'on est contribuable pour les impôts locaux, depuis au moins 2 ans en continu
- En ligne ici : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47>

urbanisme

La délivrance d'une **autorisation d'urbanisme** permet à la commune de vérifier que les travaux sont **conformes** aux règles d'urbanisme. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux. Avant de commencer les travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux.

TOUS les travaux d'urbanisme doivent faire l'objet d'une déclaration préalable auprès de la mairie.

Par exemple, en changeant vos fenêtres, vos volets et/ou votre porte par un autre modèle, ou en créant une ouverture, vous modifiez l'aspect extérieur du bâtiment, vous devez donc déposer une déclaration préalable de travaux (DP).

Toutes les réponses à vos questions ici : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>



En 2024, nos services ont traité
13 certificats d'urbanisme
4 demandes de permis de construire
18 déclarations de travaux

révision du plan local d'urbanisme (P.L.U.)

La procédure de révision du plan local d'urbanisme (PLU) est sur le point de s'achever. Après plusieurs étapes, le commissaire enquêteur a rendu ses observations, marquant une avancée décisive dans ce processus. La prochaine étape consiste à faire valider les documents révisés par le conseil municipal, une formalité indispensable pour permettre l'entrée en vigueur du nouveau PLU.

Cette révision a été initiée avec deux objectifs principaux : d'une part, ouvrir de nouvelles zones constructibles afin de répondre aux besoins locaux en matière de développement urbain et économique, et, d'autre part, corriger des erreurs identifiées dans le zonage de la précédente version. Ces ajustements étaient nécessaires pour garantir une meilleure cohérence entre les réalités du terrain et les règles d'urbanisme en vigueur.

Cependant, cette procédure s'est révélée particulièrement complexe, en grande partie à cause des nombreuses contraintes imposées par les législations actuelles. Les lois telles que la loi ZAN (zéro artificialisation nette) ou la loi Montagne, bien qu'elles poursuivent des objectifs environnementaux et d'aménagement du territoire louables, se heurtent parfois aux spécificités locales. Dans notre cas, ces dispositions, conçues pour des contextes variés, ne prennent pas toujours en compte les particularités des zones rurales et montagnardes, où les besoins diffèrent considérablement de ceux des zones urbaines.

Par exemple, la loi ZAN, visant à limiter l'artificialisation des sols, impose des restrictions drastiques qui peuvent freiner le développement de petites communes, pourtant en quête de nouveaux espaces pour accueillir des habitants ou des activités économiques. De même, la loi Montagne, censée protéger les paysages et l'environnement spécifique des zones de montagne, peut parfois rendre difficile l'exploitation raisonnée de certaines terres, même lorsque cela répond à des besoins vitaux pour la commune.

Ces contraintes sont d'autant plus frustrantes qu'elles freinent la capacité des élus locaux à agir de manière pragmatique et adaptée à leur territoire. Dans des communes rurales et montagnardes comme la nôtre, il est essentiel de trouver un juste équilibre entre la préservation de l'environnement, indispensable à notre cadre de vie, et le développement local, nécessaire à la vitalité économique et sociale de la commune. Malheureusement, les cadres législatifs actuels manquent parfois de flexibilité pour répondre à ces enjeux spécifiques.

Malgré ces obstacles, le travail accompli pour mener cette révision jusqu'à son terme témoigne de l'engagement de la municipalité à s'adapter et à trouver des solutions dans un cadre juridique contraignant. Il reste à espérer que, dans l'avenir, les législations évoluent pour mieux tenir compte des réalités et des besoins des territoires ruraux et montagnards, permettant ainsi aux communes de se développer tout en respectant les enjeux environnementaux.

Pour rappel, tous les documents relatifs à la révision du PLU sont consultables sur le site de la mairie :

<https://www.mairievillefort.com>

L'atlas de la biodiversité - kesako ?

Les communes de **Villefort** et **Pourcharesses**, accompagnées par le **Parc National des Cévennes**, sont candidates au programme "Atlas de la biodiversité communale" (ABC) sur le territoire des deux communes.

L'objectif pour les communes est de faire l'inventaire des richesses locales, d'identifier les mesures à prendre pour les préserver, en partageant cette démarche avec l'ensemble de la population et les élus des communes.

L'**Office français de la biodiversité** (OFB) met à la disposition des communes un soutien financier pour mener ce projet sur 3 à 4 ans.

Pour que les objectifs et les valeurs portés dans le dossier de candidature en cours de constitution, soient partagés avec les acteurs locaux et la population du territoire, une réunion publique d'information et de discussion aura lieu le **jeudi 6 février à 18h00** à la salle du ciné théâtre de Villefort, **La Forge**.

Vous espérant nombreux à ce moment de construction collective.



Les obligations légales de débroussaillage (OLD)

POURQUOI ?

- **Pour se protéger du feu**
Parce que l'intensité du feu diminue lorsqu'il arrive dans une zone débroussaillée :
 - il sera maîtrisé plus facilement,
 - les services de secours pourront intervenir plus rapidement avec un maximum de sécurité,
 - les personnes et les biens seront mieux protégés.
 Si toutefois le feu venait à attaquer la zone débroussaillée, il passera plus vite et les dégâts seront moindres.
- **Pour protéger la forêt**
Parce qu'un départ de feu accidentel sur votre propriété n'est pas à exclure, le débroussaillage ralentira sa propagation vers le massif forestier environnant, vous permettra de le circonscrire rapidement avec peu de moyens et, le cas échéant, facilitera l'intervention des secours.
- **C'est une obligation pour le propriétaire ou son ayant droit** (article 4 de l'arrêté préfectoral n° 02-2209).

En cas de départ de feu, ne pas paniquer, appeler immédiatement les pompiers au 18 (ou 112 depuis un portable), et préciser la commune et le lieu concernés

OÙ SE RENSEIGNER ?

- à la **Mairie** de votre commune
- à la **Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF) de la Lozère**
Service Environnement Forêt
Tél : 04 66 49 45 39
- au **Groupeement DFCI des sapeurs pompiers** à Florac
Tél : 04 66 45 10 01
- sur le site de la préfecture de Mende
www.lozere.pref.gouv.fr

Le débroussaillage :

- ralentit la progression du feu en le transformant en un simple feu courant ;
- diminue sa puissance donc les émissions de gaz et de chaleur, particulièrement dangereuses ;
- évite que les flammes n'atteignent directement les bâtiments exposés.

recensement de la population - résultats INSEE

Chaque année, l'INSEE réalise un recensement afin de mieux comprendre l'évolution de la population dans nos communes et d'adapter les politiques publiques. Nous avons aujourd'hui les derniers chiffres pour notre commune.

Selon les données publiées, au 01/01/2022, la population municipale compte **617** habitants, soit une **augmentation de 3,87 %** par rapport à l'année dernière. Cela représente **23** habitants supplémentaires, ce qui place Villefort en 2^o position dans le classement des communes Lozériennes qui ont vu leur population augmenter (variation en nombre).

Cette évolution démographique reflète le dynamisme de notre commune et l'attractivité qu'elle continue d'exercer.

Ces chiffres confirment la nécessité de renforcer nos infrastructures

population de référence au 01/01/2022

population municipale = 617 habitants
population comptée à part = 18 habitants
population totale = 635 habitants

mieux comprendre

- la **population municipale**, c'est le nombre d'habitants qui résident de manière habituelle sur le territoire de la commune. Elle comprend les personnes ayant leur résidence principale dans la commune, même si elles sont absentes temporairement (travail, études, vacances, etc.).
- la **population comptée à part**, ce sont les personnes qui, bien qu'étant liées à la commune (par ex. : résidences secondaires, étudiants logeant ailleurs pour leurs études, militaires dans des casernes, etc.), ne sont pas incluses dans la population municipale car leur résidence principale se trouve ailleurs.
- la **population totale** est la somme de la population municipale et de la population comptée à part.

location des salles communales

La commune propose aux associations et aux particuliers la mise à disposition de plusieurs salles communales : la salle polyvalente, la salle des associations, l'Oustaou Nostre et le ciné-théâtre de La Forge. Pour effectuer une demande de réservation, veuillez contacter directement le secrétariat de la mairie, par mail uniquement. Merci de préciser dans votre message l'objet de votre demande, la date souhaitée ainsi que la durée de la location.

En cas d'acceptation, une convention vous sera transmise. Celle-ci devra être complétée, signée et accompagnée des documents requis, le cas échéant, avant d'être retournée. La réservation sera officiellement validée une fois la convention signée par les services de la mairie.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à vous adresser au secrétariat.

déneigement : qui fait quoi ?

Afin d'assurer la sécurité de tous pendant la période hivernale, un arrêté municipal réglementant le déneigement est entré en vigueur en novembre 2024. Il est affiché en mairie et accessible également sur le site internet : mairievillefort.com.

Les riverains (propriétaires ou locataires) sont désormais tenus de déneiger devant leur propriété.

Nous comptons sur la collaboration de tous pour garantir des conditions sécuritaires et agréables durant l'hiver. Pour toute question ou information complémentaire, merci de contacter la mairie au **04 66 46 80 26** ou par email à contact@mairievillefort.com.

La mairie vous remercie pour votre compréhension et votre coopération.

BUDGET 2024

budget principal

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
RECETTE N-1	169 190,36 €	- 317 742,61 €	- 148 552,25 €
DÉPENSES 2024	1 112 460,38 €	416 432,41 €	1 528 892,79 €
RECETTES 2024	1 405 203,37 €	806 601,57 €	2 211 804,94 €
SOLDE 2024	292 742,99 €	390 169,16 €	682 912,15 €
SOLDE CUMULÉ	461 933,35 €	72 426,55 €	534 359,90 €

eau & assainissement

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
RECETTE N-1	8 360,50 €	130 398,35 €	138 758,85 €
DÉPENSES 2024	251 817,17 €	108 626,44 €	360 443,61 €
RECETTES 2024	250 663,95 €	136 705,87 €	387 369,82 €
SOLDE 2024	- 1 153,22 €	28 079,43 €	26 926,21 €
SOLDE CUMULÉ	7 207,28 €	158 477,78 €	165 685,06 €

TRAVAUX & ÉQUIPEMENTS

Vous trouverez ici une liste non exhaustive des principaux travaux et investissements de l'année 2024.

Les travaux réalisés par les services techniques

L'équipe technique de la municipalité de Villefort œuvre tout au long de l'année pour assurer des missions variées au service de la commune et de ses habitants. Parmi ses principales interventions, on peut citer la **rénovation et l'entretien des appartements** du parc locatif communal, la **détection et la réparation de fuites** sur le réseau d'eau communal, ainsi que l'**entretien des espaces paysagers** et le **nettoyage des différents lieux publics** de la commune.

En 2024, l'équipe s'est également investie dans des projets plus spécifiques, réalisés en collaboration avec d'autres acteurs locaux. Par exemple, elle a travaillé conjointement avec les agents de la Communauté de Communes Mont Lozère pour l'aménagement de l'**aire de camping-cars** ainsi que l'installation d'une borne pour camping-cars. Par ailleurs, elle a préparé l'intervention d'entreprises extérieures en réalisant des travaux préliminaires, comme la **création de tranchées** destinées au câblage du système de télésurveillance de la commune, contribuant ainsi à renforcer la sécurité du territoire, ou encore les **terrassements** préalables à l'implantation du parcours sportif.

Les agents municipaux ont également effectué des **travaux de voirie**, essentiels pour améliorer et entretenir le réseau routier communal, garantissant ainsi des déplacements plus sûrs et plus confortables pour les habitants et les visiteurs. En parallèle, divers **travaux de maçonnerie** ont été réalisés, notamment pour la **réparation et l'entretien des infrastructures communales**, démontrant une fois de plus leur polyvalence et leur engagement.

L'équipe ne s'est pas arrêtée là et a également mis son savoir-faire au service des jeunes générations. Durant les vacances scolaires estivales, elle a conçu un **bac à fleurs pour l'école**, permettant aux élèves de découvrir dès la rentrée le plaisir du jardinage en toute sécurité. Ils peuvent y planter légumes, fleurs et autres plantes, une belle initiative éducative en faveur de la nature et de l'environnement.

Ces réalisations illustrent l'engagement et la diversité des compétences des agents municipaux, qui œuvrent quotidiennement à améliorer le cadre de vie des habitants tout en soutenant le développement et l'attractivité de la commune.



détection et réparation de fuites sur le réseau d'eau communal



borne pour camping-cars



terrassement préalable à l'implantation du parcours sportif



TRAVAUX ET ÉQUIPEMENTS

Les travaux réalisés par des entreprises

✓ réparations dans les bâtiments communaux
Daniel ATGER - 14000€ TTC - Financement
Département Lozère (FRAT)

✓ voirie : réalisation d'un ralentisseur devant l'école
Ent. COLAS - 4000€ TTC - Financement Département
Lozère via les Amendes de Police

✓ voirie : reprises d'enrobé
Ent. COLAS - 18500€ TTC

✓ eau et assainissement : schéma directeur du
réseau d'assainissement, travaux préalables à la 3^e
tranche des travaux d'assainissement - AB2R -
72830€ TTC sur Budget 2024 et 2025 - Financement :
Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse

✓ mise en place d'un parcours sportif avec agrès
fitness - Ent. FREETNESS - 59700€ TTC sur Budget
2025 - Financement : Agence Nationale du Sport et
Région



Ces travaux ont pu être réalisés grâce à la participation financière de l'**Etat** (DETR*) et du **Département de la Lozère** (Contrats territoriaux*, FRAT*).

**La DETR est une Dotation de l'État destinée aux Territoires Ruraux. Elle permet d'aider des projets d'investissement. Elle est annuelle, et les crédits sont votés chaque année par le Parlement. Le montant de la subvention susceptible d'être allouée est calculé par application d'un taux compris entre 20 et 80 % du montant des travaux subventionnables.*

**Le FRAT est le Fonds de Réserve pour l'Appui aux Territoires*

Les achats de matériels et immobiliers

- de nouveaux ordinateurs portables pour l'école
ARFANG - 4500€ TTC
- meubles et équipement électroménager (lave-linge)
pour un appartement meublé du parc locatif.
BUT Mende - 2200€ TTC
 - un laser rotatif - GEDIMAT - 650 € TTC
 - des panneaux électoraux - KG MAT
COLLECTIVITÉS - 3300€ TTC
- mobilier extérieur pour l'école - LE PHIL DU BOIS
48 - 3200€ TTC
- plaque vibrante - ARNAUD LOCATION - 1950€ TTC
 - cuve à carburant - GEDIMAT - 1850€ TTC
- cylindres électroniques - QUINCAILLERIE ANGLES
- 3900€ TTC
 - tracteur John Deere - TRANCHARD & Fils -
137400€ TTC - Financement de l'Etat via la DETR



Les principaux travaux et investissements prévus en 2025

- lancement de l'étude pour la restructuration et la rénovation thermique de la Salle Polyvalente, avec création d'une cuisine
- installation d'un système de chauffage dans les ateliers des services techniques
- équipement technique en son et lumière du ciné-théâtre La Forge
- réparation du mur de soutènement de l'école rue de Palhères
- réparation de l'assainissement endommagé dans la Paillère durant l'épisode cévenol de mi-octobre 2024
- 3^e tranche de l'assainissement du village

inauguration de l'avenue de la gare

L'avenue de la Gare de Villefort a été officiellement inaugurée le 8 octobre en présence de Monsieur le Maire, Jean-Claude Bajac-Leyantou, entouré de ses adjoints, de Christophe Abeillon (Cabinet FAGGE et Associés), Julien Migné et Nicolas Munier (Cabinet AB2R), Michel Teissier (architecte), François Legoupil et Simon Benoit (COLAS), ainsi qu'une dizaine d'habitants. Le ruban tricolore, symbole de l'achèvement des travaux, a été coupé pour marquer cet événement. La cérémonie s'est poursuivie à la salle polyvalente avec les discours traditionnels et un apéritif dînatoire offert par la municipalité.

Dans son allocution, Monsieur le Maire a chaleureusement remercié tous les acteurs ayant contribué à la réalisation de ce projet, malgré les nombreux défis techniques et la complexité du chantier. Il a salué le travail des bureaux d'études, de l'architecte, des équipes de l'entreprise COLAS, des agents municipaux, des élus de Villefort, ainsi que des partenaires financiers sans lesquels ce projet n'aurait pas vu le jour : l'État et le Département.

Le coût total des travaux d'aménagement et de mise en sécurité de l'avenue de la Gare s'élève à **527 207 €**. Le financement a été réparti comme suit :

- Subvention D.E.T.R. (État) : 180 000 € (60 % d'une base de 300 000 €)
- Subvention du Département : 57 461 € (20 % d'une base de 284 659 €)
- Participation du Département pour l'enrobé : 83 000 €
- F.C.T.V.A. (Fonds de compensation de la TVA) : 86 483 €

Total des recettes : **406 944 €**

Reste à charge pour la commune : **120 263 €**

Ce projet marque une étape importante pour la commune de Villefort, qui se dote désormais d'une avenue modernisée et sécurisée au bénéfice de tous ses habitants.



la micro-crèche



LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2024

La vie de tous les jours....

Tout en respectant les rythmes de chaque enfant, diverses activités quotidiennes sont proposées selon les jours de la semaine : activités motrices et expression corporelle, activités de manipulation, activités de construction, jeux, chants et comptines.

Tout au long de l'année, l'équipe propose également des temps forts selon le calendrier : un pique-nique avec les parents, des ateliers gustatifs lors de la semaine du goût, des temps de partage avec les résidents de l'EHPAD, des intervenants extérieurs pour découvrir le monde qui nous entoure, des visites à la bibliothèque, des activités musicales (grâce à l'Association Maestro)...

Retour sur les petits extras...

Cette année, les enfants ont eu la chance de faire une visite à la Caserne des Pompiers.

Ils ont également participé aux lectures Premières Pages organisées à la Bibliothèque de Villefort le 7 mars.

Le 29 juin, pour les 10 ans de la micro crèche, une fête a eu lieu dans la cour de l'EHPAD : les résidents se sont joints aux enfants pour écouter le concert de Marius Pibarot. Cette demi-journée a été l'occasion de revenir sur l'historique de la crèche et de remercier pour leur soutien à son fonctionnement, la communauté de communes, les communes, la fédération ADMR et bien sûr les partenaires plus institutionnels : CCSS-CAF, Département de la Lozère et MSA. Parents, personnel de la crèche et de la fédération ADMR, bénévoles et enfants ont ensuite partagé un petit encas, vite, vite, pour échapper à la pluie.

Les activités avec les résidents de l'EHPAD ont repris : une 1ère rencontre a eu lieu à l'automne, autour d'une histoire lue aux enfants par une résidente de l'EHPAD suivie de chants de Noël. Lors de la visite de l'éthologue auprès des résidents, les enfants ont pu aller caresser les animaux. Nous espérons pouvoir maintenir ce lien avec l'EHPAD, au rythme d'une rencontre par mois.

Le 26 septembre, Stéphanie Briot, intervenante de "La voix est libre" a permis aux enfants de découvrir les sons et des instruments grâce à des chants et des comptines.

Pour Noël, le vendredi 13 décembre, elle est revenue avec un spectacle de marionnettes animé par des chants et une guitare. C'est ensuite le tour du Père Noël qui a présenté ses rennes et distribué les cadeaux.

Ces 2 interventions musicales ont été financées par l'association Maestro.

Une année riche pour les enfants !

Vous avez des besoins de garde ?

Pensez à venir vous inscrire. C'est en connaissant au plus tôt vos besoins que l'équipe pourra essayer d'y répondre au mieux en fonction des disponibilités. Suite au départ des enfants qui rentraient à l'école, des places se sont libérées.

Vous êtes intéressés ? N'hésitez pas à contacter la micro-crèche. Possibilité de faire une simulation de tarif sur le site www.monenfant.fr



Micro-crèche Les Petits Loups
contact : 04 66 46 68 67
mail : lespetitsloups@admr48.org

L'accueil de loisirs

L'ALSH ZOU accueille les enfants de 4 ans à 12 ans essentiellement de Villefort et des communes avoisinantes, Pourchresses, Pied de Borne, Vielvic, Concoules, Saint André Capcèze, Prévencières, pendant les périodes des vacances scolaires et tous les mercredis.

Notre équipe est composée d'un directeur/animateur, Boris, ainsi que des animateurs-trices permanents et/ou vacataires en fonction des besoins et des périodes : Mathias, Noé, Shona, Leila, Amélie, Anna, tous sont diplômés ou en cours de formation.

Les enfants qui fréquentent le ZOU s'appellent des "Zoufants", les animateurs : des "Zouanimateurs" et les aventures vécues : des "Zouaventures" bref vous l'avez compris le ZOU c'est tout un monde.

Notre mission est d'accueillir les Zoufants dans un cadre rassurant et sécurisant pour qu'ils se sentent comme à la maison, qu'ils prennent plaisir à venir pour retrouver leurs amis-es et partager des moments de vies collectives ainsi que des activités très variées.

Nous sommes ravis que la fréquentation des Zoufants de moins de 6 ans ait considérablement augmenté cette année tout en fidélisant les "anciens". Nous restons à l'écoute pour répondre aux besoins des différentes tranches d'âges tant sur le plan pédagogique que l'aménagement des lieux.

L'ALSH ZOU est ouvert tous les mercredis de 7h30 à 18h30 ainsi que la première semaine des petites vacances (sauf Noël) et 2 semaines au mois de juillet.

Nous tenons également à remercier la Communauté de Communes Mont Lozère (Nicolas Michel) ainsi que l'école de Villefort (Sylvie Rabier) pour les projets communs que nous menons toute l'année dans l'intérêt des Zoufants.

ZOU

LE LAC - 48800 POURCHRESSES

TEL : 07-88-98-75-37

04-48-32-00-39

MAIL: ALSH@GRANDEURNATURE48.COM

SITE: GRANDEURNATURE48.COM



Les activités, selon le Zou, se définissent de cette manière :

- **Les activités dirigées** : toutes les activités menées par les Zouanimateurs-trices qui répondent à des objectifs pédagogiques en lien avec la thématique : sport et activités de plein air, manuelles et créatives, nature et environnement, jeux de coopération, sorties loisirs et découvertes...
- **Les activités de vie quotidienne** : les repas du midi et pique-niques lors des sorties, les goûters, le rangement du matériel. Ces temps sont considérés comme des activités à part entière car elles sous-entendent le bien vivre ensemble, le respect des lieux, du matériel, bien manger, bien se tenir à table, prendre le temps de déguster et savourer. Elles tendent les enfants vers une autonomie de savoir être.
- **Les activités "temps libre"** : à travers ces activités, nous travaillons sur l'autonomie d'agir, de jouer, de choisir ses partenaires de jeux ou tout simplement de rester seul pour lire ou dessiner. Ces temps sont des occasions d'apprendre à gérer parfois des mal-malentendus et de définir des règles de jeux propres aux enfants. Nous ne leur donnons pas directement de solutions mais nous leur proposons des outils de réflexions pour qu'ils puissent eux-mêmes trouver leurs solutions.

Une journée type au ZOU !

- 7h30 – 9h00 : accueil du matin
- 9h00 – 9h30 : cercle de parole "comment ça va" ? et présentation de la journée.
- 9h30 – 12h00 : activités dirigées et temps libres, rangement
- 12h00 – 14h00 : repas du midi, temps calme, sieste-contée pour les petiZous, rangement
- 14h00 – 16h30 : activités dirigées et temps libres, rangement
- 16h30 – 17h00 : goûter et bilan de la journée
- 17h00 – 18h30 accueil du soir

l'école

EN 2023-2024, LA THÉMATIQUE DE L'ÉCOLE ÉTAIT "ENFANTS DES VILLES, ENFANTS DES CHAMPS".

Les élèves de CE et CM ont découvert l'activité **golf** dans un cadre magnifique, face à la tour de la Garde Guérin. Ils se sont entraînés quatre matinées avant de terminer par un tournoi en bénéficiant de l'expertise et de la bienveillance d'un professeur et des membres du club de golf. Les élèves les remercient chaleureusement.

Ce fût aussi l'occasion de travailler sur l'histoire, la botanique et le paysage le long du chemin de Régordane.

Les élèves de maternelle et CP ont exploré notre village de Villefort avec leurs cinq sens grâce à l'animatrice de **Pays d'Arts et d'Histoire**.

Ensuite, ils sont partis à la découverte de Langogne afin de travailler sur la ville.

L'objectif était de comprendre les différentes échelles en géographie, en allant de soi, de son espace connu à des espaces moins connus et de plus en plus grands.

Les élèves de GS et CP ont eu la chance de partir à l'aventure près de Villefort. En effet, ils sont allés en séjour pleine nature à **Grandeur Nature**.

Leurs journées étaient bien remplies avec une initiation à l'escalade, de la randonnée, des animations sur le thème de l'environnement et la rencontre avec des ânes.

La **culture** n'était pas en reste grâce à des spectacles proposés par **LES SCÈNES CROISÉES DE LOZÈRE**, des œuvres d'art et des séances de cinéma avec **CINÉCO**.

Les plus jeunes sont partis une journée afin de visiter la **Bambouseraie** près d'Anduze et le petit train des Cévennes.

Grâce à l'animatrice de Pays d'Art et d'Histoire, les CE et CM ont appris à différencier l'art roman et l'art gothique et ils ont eu un aperçu de la peinture murale et de ses techniques à travers le temps.

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement a transmis aux élèves des notions d'urbanisme et ils se sont prêtés au jeu d'imaginer leur ville idéale.

Ces animations préparaient les élèves à partir à la découverte de notre capitale !



En effet, le temps fort de l'année a été le séjour à **Paris** des quarante-deux élèves de CE et CM du 26 février au 1er mars.

Ce séjour avait pour objectif la découverte d'un milieu urbain, le contact avec des édifices et des lieux qui témoignent de l'histoire de la France, mais aussi l'éducation à la citoyenneté. Leur semaine a été riche en découvertes avec :

- Des visites à visées historique, citoyenne et artistique : la **Tour Eiffel**, le **château de Versailles**, le **jardin des Tuileries**, l'**Assemblée Nationale**, l'**Arc de Triomphe** et le ravivage de la flamme, le **musée du Louvre**

- Des promenades à visée historique : les **Champs Élysées**, la Seine en **bateau-mouche**, l'**île de la cité** comme berceau de Paris

- Une visite à visée sportive pour faire écho à la tenue des Jeux Olympiques à Paris cet été : la découverte du **stade de France**

- Enfin une visite à visée scientifique : la **cité des enfants à la Villette**.

Il y a eu aussi une rencontre et une correspondance avec une classe située dans le 18ème arrondissement.

Ce séjour fût également l'occasion pour les enfants d'utiliser différents moyens de transport qui leur sont peu familiers : le TGV mais aussi le métro et le RER.

ÉDUCATION & JEUNESSE



au chateau de Versailles



devant la Pyramide du Louvre



photo souvenir devant la Tour Eiffel

L'école a participé à des projets liés à la santé :

- le **Grand Défi Vivez Bougez** pour inciter chacun à faire des activités physiques régulièrement.
- l'Institut de Formation en Soins Infirmiers de Mende est intervenu pour animer des **ateliers sur les dents et l'hygiène bucco-dentaire** et sur **les écrans et le sommeil**.
- les pompiers sont venus faire une initiation aux **premiers secours** vendredi 21 juin.

Les écoliers ont coopéré avec les collégiens pour le **Cross**, une rencontre sous le signe des **mathématiques**, une **dictée**, des **lectures** et des échanges en **occitan**.

L'école est labellisée **E3D** (école en démarche globale de développement durable) et "école numérique niveau 3".

Nous remercions tous ceux qui nous ont permis de réaliser ces projets notamment le séjour à Paris.



le collège Odilon Barrot

CÉRÉMONIE DE REMISE DE DIPLÔME

Le samedi 7 décembre 2024 à 11h00, le collège a organisé la cérémonie républicaine pour la remise du Diplôme National du Brevet aux élèves de la classe de 3ème de l'année scolaire 2023/2024.

Tous les Elèves et leurs Parents étaient présents. Ils ont eu le plaisir de retrouver leurs Enseignants et leurs Assistants d'Education qui ont été vivement remerciés, également, pour leur présence. Il s'agit de Mme BADAoui, Mme CHÉKIR, Mme CHEVALIER, M. GUARDIOLA, M. HANI, M; HUGUET, M. BOYNE, M. ROUSSON et M. SIMONET.

A cette cérémonie, M. CHÉKIR, Principal du Collège, a été accompagné par M. Jean-Claude BAJAC-LEYANTOU, Maire de la commune de Villefort.



UN CROSS RÉUSSI AU COLLÈGE ODILON BARROT DE VILLEFORT !

Ce vendredi 22 novembre, malgré des températures hivernales, le Collège Odilon Barrot de Villefort a vibré au rythme de son cross annuel. Cet événement sportif a rassemblé élèves, enseignants et bénévoles pour une matinée placée sous le signe du dépassement de soi et de la convivialité.

La journée a été marquée par la participation des élèves de l'école de Villefort et de Vielvic, dans le cadre d'une belle liaison école-collège. Plusieurs courses étaient au programme, adaptées à chaque catégorie d'âge :

Les tout-petits ont ouvert les festivités avec enthousiasme.

Les CE1 et CE2 ont ensuite pris le relais, suivis des CM1 et CM2, témoignant d'une belle dynamique inter-établissements. Les collégiens se sont surpassés dans les courses des 6e et 5e, puis des 4e et 3e, qui ont clôturé la matinée avec intensité.

Un moment fort de la journée a été la performance exceptionnelle de Samuel Souchon, élève de 3e, qui a réalisé un temps impressionnant, suscitant admiration et encouragements de tous.

Bravo à lui et à tous les participants pour leur effort et leur esprit sportif !

L'organisation de l'événement, orchestrée par M. HUGUET, professeur d'EPS, entouré de ses collègues enseignants, de la vie scolaire, des agents du collège et de nombreux bénévoles, a permis à tous de profiter pleinement de cette journée. Un immense merci à chacun d'entre eux : sans leur implication, cet événement n'aurait pas pu avoir lieu.

Nous avons déjà hâte de renouveler ce rendez-vous l'année prochaine et de tenter de battre les records établis cette année. En attendant, tous les regards se tournent vers le cross départemental qui se tiendra mercredi 27 novembre. Bonne chance à nos élèves qualifiés !

Un grand bravo à tous pour cette belle journée sportive !



LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Qui a dit qu'il n'y avait rien à faire chez nous ?! Avec plus de 30 associations actives toute l'année sur le bassin de vie, Villefort ne manque pas d'activités et animations culturelles, sportives, à faire seul, en famille ou entre amis. Dans ces pages, la parole est donnée aux associations qui ont souhaité faire une rétrospective de l'année écoulée.

Le souvenir français

Ce jeune comité qui compte plus d'une quarantaine d'adhérents, a réalisé une année pleine en 2024 en étant présent ou acteur sur de très nombreuses manifestations.

Le comité s'est fortement impliqué pour favoriser le voyage à Paris de l'école primaire de Villefort du 26 février au 3 mars 2024 avec visite de l'Assemblée nationale, du Sénat et ravivage de la flamme du Soldat Inconnu sous l'Arc de triomphe. Le 25 mai, nos jeunes et leurs professeurs enchantés de leur séjour parisien, sont venus témoigner sur la place du Bosquet de la richesse culturelle et historique de leur déplacement.

Ce 25 mai, autre facette de la manifestation "La remise du drapeau du Souvenir Français aux JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers)". Une journée qui a permis au comité, d'atteindre un de ses objectifs, transmettre le flambeau du souvenir aux générations futures.

Le 16 mai 2024, organisation d'une sortie scolaire avec des élèves du collège de Vialas, pour un déplacement aux abords du Rocher de l'Aigle sur les traces du Caudron C 445 qui s'était écrasé en 1939.

En octobre, fidèle à sa devise "A nous le souvenir, à eux l'immortalité" l'entretien de tombes en déshérence s'est poursuivi au cimetière de Prévenchères avec la rénovation de la tombe du poilu Jean-Baptiste Tardieu.

De nombreuses participations :

- 4 mai, Centième anniversaire du monument aux morts de Chasseradès.
- 8 mai place du Bosquet à Villefort et M.A.M de Concoules
- 26 mai Cérémonie des 80 ans du maquis de Bir Hakeim au col de la Tourette.
- 1 juin Hommage aux Harkis, hommage à « nos justes » à Mende
- 14 juillet à Villefort et à Prévenchères
- 28 juillet Hommage au maquis de Banne (Ardèche)
- 11 novembre à Altier, Villefort, Prévenchères et Concoules

Le 31 août, bel hommage aux soldats de 1^{re} DB et des troupes Françaises libres.

Fort de sa labellisation pour le 80ème anniversaire de la libération, le Souvenir Français comité de Villefort, a souhaité que la journée du 31 août 2024, face l'objet d'un hommage sincère et partagé à ces soldats, à ces combattants de passage un 31 août et qui ont transformé l'histoire de notre pays.

Le Souvenir Français comité de Villefort avec ses partenaires, se devait de fêter 80 ans plus tard ce moment de joie et de fête.

Pour l'occasion une trentaine de véhicules d'époque (Mercedes 770 de 1937, Renault NN, 202, tractions, Dodge, Jeeps, GMC etc.) s'étaient donnés rendez-vous sur la place du Bosquet dès 9 heures du matin. Les villageois pour la plupart costumés en habits swing et des années 40 ont pris part à la fête animée par la chorale YANEN de Villefort. Précédée la veille par une conférence de Jean-Marc Gilly à la Forge, cette manifestation a été une belle réussite collective, qui a mobilisé de nombreux bénévoles.

Le comité remercie tous nos adhérents pour leur implication, ainsi que nos partenaires (la famille Taddei des Bessons pour l'exposition, le conseil général, le conseil départemental, toutes les mairies, la préfecture, tous les porte-drapeaux, sans oublier les pompiers, J.S.P et les gendarmes toujours fidèles au poste lors des commémorations etc...)



LE SOUVENIR FRANÇAIS
Comité de Villefort

Contacts :

Alain MAURIN, Yves FAGES

souvenirfrançaisvillefort48@gmail.com

ardec

Exposition, conférences, entretien du petit patrimoine, édition d'un ouvrage "**L'irrigation gravitaire en pays Bourniquel**", l'association qui fêtera l'an prochain ses 40 ans d'existence, affiche un solide bilan pour 2024.

Exposition en mairie de Villefort sur l'Aménagement du Chassezac. Le soixantième anniversaire de la mise en eau du lac de Villefort devait être un incontournable de l'été, mais EDF avait choisi un autre timing préférant l'année 2025. Aussi notre petite exposition sur **le village de Bayard** a permis d'entretenir la mémoire d'un village sacrifié pour le progrès.

Restauration de l'exposition "**Minéraux, collection de Ligonnès**" présentée sous vitrine dans le hall de la mairie. D'autres améliorations sont prévues.

Association avec le Souvenir Français pour commémorer le 31 août, le passage des troupes de **libération de Villefort** en 1944. Exposition, conférence à la Forge, belles animations sur la place du Bosquet, une manifestation remarquable, un groupement associatif fructueux et un grand merci à tous les bénévoles qui sont intervenus.

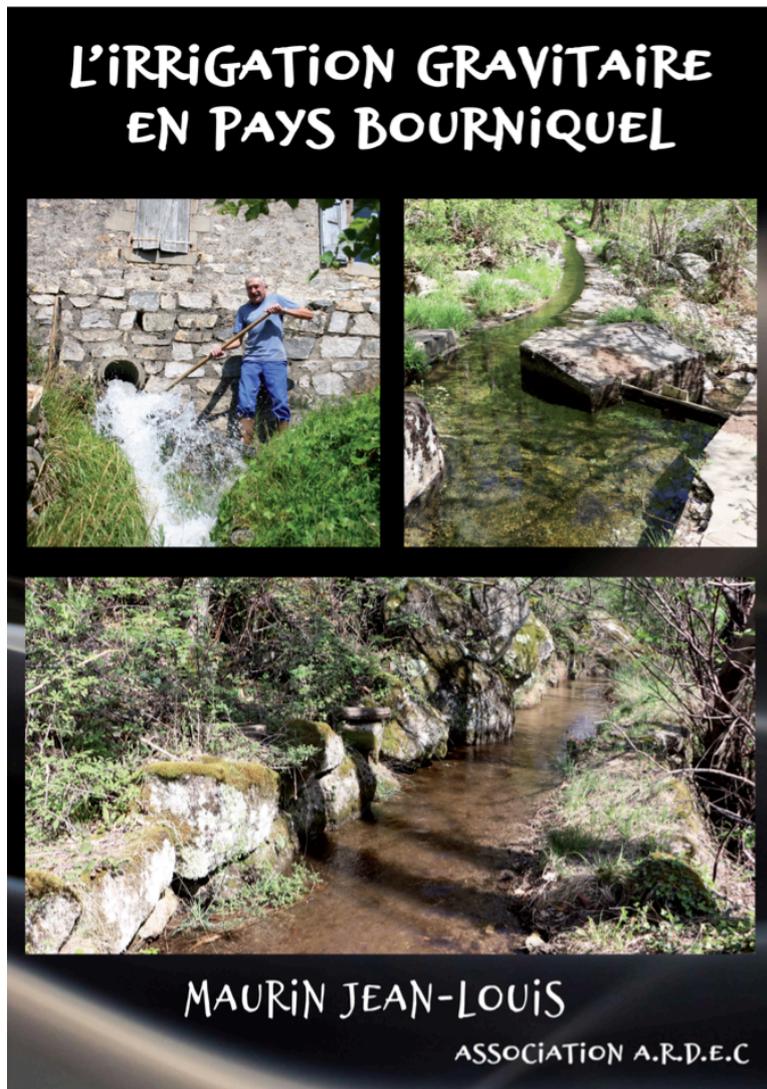
Les compétences de l'association ont été mises à contribution lors de l'accueil le 1 juin du **Congrès des Usagers du Chemin de fer du Gard** à la salle des fêtes. Une exposition sur la ligne des Cévennes et une conférence de Jean-Louis MAURIN ont permis aux congressistes de mieux connaître cette ligne qu'ils défendent avec beaucoup d'énergie et de clairvoyance.

L'ARDEC édite désormais des livres sur le patrimoine local. Avec le livre "**L'irrigation gravitaire en pays Bourniquel**", l'association a franchi un nouveau palier en devenant éditrice du livre. Présenté par son président sur les marchés de Pied de Borne et de Villefort, avec une conférence à la Forge du Charron en août, l'ouvrage connaît un beau succès. La thématique de l'eau, l'audace de leur construction (le docteur Jean PELLET les qualifiait de "canaux héroïques"), l'aspect communautaire, la gestion collective, autant d'éléments qui font porter un nouveau regard sur ces "besaous" qui n'apparaissent plus désormais comme de simples éléments de notre patrimoine agricole.

Des projets pour 2025

La deuxième croix de Saint-Loup va être prochainement restaurée, par l'association ARDEC qui a acheté le bois au printemps, après investissement des bénévoles de l'association dans l'hiver, elle devrait être mise en place en 2025.

L'ARDEC s'impliquera dans les manifestations pour le **60ème anniversaire de l'aménagement du Chassezac**. En accord avec la municipalité, des photos grand format sur la vallée de Bayard seront présentées dans le village. Il est important de recueillir encore des photos, des témoignages et anecdotes à transmettre sur cette "période des barrages", grand tournant du XXème siècle pour Villefort, comme le chemin de fer l'avait été au XIXème siècle. Une publication d'une centaine de pages pour marquer l'évènement est en réflexion.



confrérie de la Peyroulade



L'année 2024 sera un excellent millésime, une année encore bien remplie !

La Peyroulade a participé à de nombreuses réunions de l'**Académie Régionale des Confréries** sur le secteur de Balaruc afin de participer à la mise en place du programme de l'Académie. Celle-ci a choisi d'organiser son Assemblée Générale en Lozère et nous a demandé de l'accueillir à Villefort le jeudi 25 avril 2024. Une vingtaine de confréries étaient présentes, dont la plupart sont restées deux jours sur place pour visiter la région et déguster des produits régionaux préparés par la confrérie.

Une conférence de notre historienne Marie Lucy Dumas sur "**L'histoire des confréries**" a été présentée à La Forge et a connu un grand succès. Lors de l'assemblée générale, le bouclier de l'académie a été remis officiellement à la Peyroulade qui en est dépositaire pour une année. Tous les participants furent ravis de l'accueil et de leur séjour à Villefort, que la plupart ont découvert à cette occasion.

La Peyroulade a également participé à de nombreuses sorties comme chaque année. Elle a tenu au mois d'Août son traditionnel **Chapitre** où une vingtaine de confréries étaient à nouveau présentes et toujours aussi ravies de leur journée.

D'autre part, la confrérie a tenu son stand au **Marché du Terroir** en effectif réduit car des confrères s'étaient rendus aux 30 ans de la confrérie de Mourjou "Le Pélou", car la Peyroulade avait parrainé la création de cette confrérie.

Chaque premier mardi du mois, **des cours d'occitan** ont lieu à l'Oustau Nostre, mis en place par la confrérie et animés par Marie Lucy Dumas. Toute personne intéressée peut venir se joindre au groupe car les cours sont ouverts à tout le monde et sont gratuits.

De plus, il est important de noter qu'avec la participation très active de notre confrérie, l'association "Chemin de Régordane" (M. Marc BRÉMOND, Président, et M. Jean-Claude ROUX, Vice-président) a repris ses activités depuis mars 2024.

Cette association, qui offre de belles randonnées sur notre région, contribue à la défense de notre patrimoine et la valorisation des produits du terroir, participant ainsi à la notoriété et l'économie de notre village.

De nouveaux projets sont en cours d'élaboration pour que 2025 soit encore une excellente année.

La confrérie de la Peyroulade tient à présenter ses meilleurs vœux pour 2025 à tous les villefortais et villefortaises.



*Assemblée Générale des Confréries du Languedoc Roussillon en Occitanie
25 avril 2024 à la Halle des Sports*

généralions mouvement



2024 a été une fois de plus une année bien remplie avec des activités et animations nombreuses et des échanges avec nos club voisins. De plus nous avons atteint le nombre de **85 adhérents**.

Coté activités :

2024 a vu la fin de l'atelier **Gym Mémoire** en juin et le début de l'activité **Équilibre-Prévention des chutes** en septembre, dirigée par Mme Valérie Taupin et M. Jonathan Loyal. L'entre deux a été agrémenté par un repas organisé le 19 juin. Une réunion publique a précédé son démarrage le 11 septembre afin de bien cibler les besoins. Deux conférences ayant trait à ces activités les ont illustrées.

La première, animée par le docteur Bockaert, s'est déroulée le 20 mars à la Forge et s'intitulait "la fabrique du cerveau". La seconde, animée par le docteur Bonneau, traitait des troubles musculo-squelettiques, et s'est déroulée le 10 octobre à la salle polyvalente.

Un **atelier informatique** gratuit animé par Jules de la France Services a eu lieu durant le deuxième trimestre de l'année à l'Oustaou Nostre.

Un **atelier création et travaux manuels** a vu le jour en septembre, il a lieu un mercredi sur deux et est dirigé par Mme Magali Favier à la salle des aînés ruraux de la rue de la Bourgade.

Des **mini lotos** suivis d'un goûter, ont eu lieu tous les mois.



Coté grandes animations :

Deux **grands lotos** se sont déroulés cette année : le premier le 24 mars et le second le 1er décembre, qui a vu venir de nombreux participants ; une **journée jeux d'antan** qui a reçu un franc succès s'est déroulée le 13 juillet dans le centre du village.

Le mois de décembre a vu l'organisation de notre fameux **repas du club** où tous les adhérents sont invités. 60 adhérents ont répondu présent à l'invitation. Une nouveauté cependant cette année, puisque des repas ont été distribués aux adhérents se trouvant dans l'incapacité de se déplacer.

Coté échanges inter club :

Une **journée récréative** a été mise en place le 11 juin. Mme Valérie Taupin a proposé une excursion autour du village et M. Jean-Louis Maurin a organisé une visite historique du village qui s'est terminée par une visite gratuite du musée de M. Barrial.

Comme vous pouvez le voir beaucoup de choses sont proposées à nos adhérents afin de lutter contre l'isolement. Tout le monde peut y trouver son compte.

Aussi, avant de vous quitter le club des Aînés Ruraux vous présente ses meilleurs vœux pour cette année à venir.

Prenez grand soin de vous.

Le Bureau

les salte pelous



Le club affilié à la **FRPP** (Fédération Française de Randonnée Pédestre), compte 26 adhésions en 2024, plus de 40 randonnées.

Le club participe au festival de la randonnée, organisé par l'Office de Tourisme de Mende en partenariat avec la FFRP. Le thème en 2025 sera l'eau, SALTE PELOUS organise une randonnée sur le sentier du Canal de la VIALE. le samedi 31 mai 2025.

Un nouveau GR a vu le jour cette année, il vient d'être homologué GR 736. Le tracé part de Villefort, une itinérance au fil du Tarn, près de 300KM en 15 étapes pour rejoindre la ville d'Albi.

POURQUOI RANDONNER ?

- Pour profiter de la nature, paysages, faune, flore, odeurs
- Accéder à des endroits inaccessibles
- Se dépasser physiquement et mentalement, sortir de sa zone de confort
- Se recentrer sur des choses simples
- Rencontrer des personnes qui partagent la même passion
- Se vider la tête et se sentir bien physiquement et moralement

Pour nous rejoindre :
contacts
06 37 49 48 18 / 06 07 19 81 82



Le foyer rural de Pourcharesses-Villefort

L'année 2024 de notre Espace de Vie Sociale (EVS) du Foyer Rural de Pourcharesses-Villefort fût encore une fois bien remplie :

- Stages et journées d'animations pour les enfants pendant les vacances scolaires (cirque, stages de plein air, activités de pleine nature, Stage Explora-fou ...)
- Activités régulières pour les adultes (Yoga, Pilates, Qi Gong, Rucher-école, atelier écriture et gravure, chorale, etc...) ainsi que des temps de rencontre et d'échange propices au lien social.
- Ateliers sport-santé, spectacles au Ciné-théâtre de Villefort, festival Contes et rencontres et conférences.
- Le site internet du Foyer : <https://foyeruraldelpourcharessesvillefort.foyersruraux.org/>

Le Foyer Rural de Villefort : de nouvelles initiatives et une année festive

Depuis la rentrée, le Foyer Rural de Pourcharesses-Villefort, espace de vie sociale, ne cesse d'innover pour répondre aux attentes des habitants. Parmi les nouveautés, le **Club Multisports**, animé par des parents bénévoles, connaît un bel engouement. Une activité **Tennis de table** a également été lancée et se tient chaque lundi soir à la Halle des Sports. En parallèle, des **sorties thématiques** sont en préparation, notamment pour visiter la célèbre manufacture Tuffery à Florac et le centre de tri de Mende.



Cette année 2024 est toute particulière pour le Foyer Rural, qui a célébré ses **40 ans** d'existence ! À cette occasion, les bénévoles prévoient une journée festive le **24 mai 2025**, avec un ramassage des déchets autour du lac en partenariat avec Grandeur Nature, agrémenté de quelques surprises pour rendre ce moment encore plus convivial.

Avec plus de **250 adhérents** cette année 2024, le Foyer Rural tient à remercier chaleureusement ses partenaires financiers, notamment la CCSS, la SDJES, le département de la Lozère, la Communauté de Communes Mont-Lozère ainsi que les communes du territoire de Villefort, pour leur soutien précieux tout au long de l'année.

N'hésitez pas à rejoindre ces nombreuses initiatives et à participer aux festivités à venir !

STAGES JEUNES ET ENFANTS

o Stage Activités de pleine nature été pour les enfants de 6 à 17 (20 jeunes)

Séjours de 7 jours pendant les vacances d'été : différentes propositions de séjours ans avec Grandeur Nature à Pourcharesses

o Journées activités de plein air (13 jeunes)

Journées d'activités de plein air avec Grandeur Nature pendant les vacances d'été

o 2 Stages de cirque pour les enfants de 6 à 14 ans (36 enfants)

Stage de 5 jours pendant les vacances de février et d'automne avec la compagnie du Bout du banc à la Halle des Sports

o Stage Explora-fou pour les enfants dès 4 ans (14 enfants)

Stage de 4 jours pendant les vacances de printemps avec une experte de l'animation pour faire découvrir les Sciences de manière ludique.

ACTIVITÉS ADULTES

o Pilates hebdomadaire avec Valérie Taupin - 69 inscrits

7 créneaux de 1h à la Halle des sports, pour cette activité qui rencontre toujours un succès fou, grâce au professionnalisme de Valérie et son "esprit" qui reflète profondément les valeurs de l'Espace de Vie Sociale qui privilégie le lien humain et le Bien-être.

o Marche nordique avec Valérie Taupin - 23 inscrits

3 séances de 1h le mercredi et le samedi

o Yoga hebdomadaire avec Eva Brillo - 22 inscrits

Yoga doux le jeudi de 17h à 18h30 - salle polyvalente de Villefort - 12 inscrits
Yoga sportif le jeudi de 18h45 à 20h15 - petite salle de la halle des sports - 10 inscrits

>> Nouveauté depuis septembre : Yoga avec chaise le jeudi de 15h à 16h et Yoga tout doux le samedi matin de 10h30 à 12h

o Yoga parents-enfants avec Eva Brillo - 12 inscrits

À partir de janvier 2024, un atelier parent-enfant pour pratiquer le Yoga en famille, avec une dizaine de participants ; l'atelier a été reconduit en septembre le samedi matin de 9h30 à 10h dans la petite salle de la Halle des Sports.

Ces activités encadrées par la pétillante Eva qui nous enchante avec sa pratique de Yoga Vinyasa à la fois créatif et varié, qui offre une combinaison entre effort physique et détente mentale.

o Qi Gong avec Jonathan Loyal - 12 inscrits

Tous les vendredis de 15h à 16h30
Jonathan nous offre des séances de Qi gong de grande qualité avec la transmission de sa passion et nourrie par ses voyages, l'activité se déroule à la salle polyvalente de Villefort.

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Les trois intervenants, Valérie, Eva et Jonathan ont proposé aux participants de leurs activités des **apéritifs partagés** qui se sont déroulés le 3 février à midi en extérieur (avec beau temps !) aux abords des salles polyvalente et Oustaou et le 27 juin à côté du Château de Castanet. Une très belle ambiance, avec un esprit d'échange et de bienveillance qui font du bien !



o **Atelier écriture avec Ameline Bernard – une dizaine de participants réguliers** – en Co-production avec le Foyer rural de la Borne - EVS

Chaque premier mardi du mois de 18h à 20h à la salle des assos et un rendez-vous en fin de saison le mardi 18 juin à l'Hôtel Balme pour proposer des lectures de textes à soi ou écrits par d'autres ; un beau moment d'échange et d'écoute attentive autour de l'expérimentation littéraire.

o **Atelier gravure avec Manuela Ferry – une dizaine de participants réguliers**
Chaque deuxième mardi du mois de 18h à 20h30 à la salle des assos et une deuxième séance mensuelle. Tous les 3èmes mercredis du mois depuis septembre (séance mensuelle unique cette saison)

o **Ateliers Bien-être avec Stéphanie Reboul – une douzaine de participantes**
Au total cinq ateliers animés autour de deux cycles : Conseil en image et Bien-être Corps & Cheveux ; L'impact des couleurs + Atelier drapping, communications non verbales ; Ce que disent mes cheveux + morpho- coiffure ; La sculpture idéale de soi + Atelier de coiffure autonome ; Le cycle féminin et les émotions ; Voyage au coeur de soi. Des moments privilégiés pour la rencontre des femmes entre elles, ces cycles ont permis de libérer la parole et encourager la sororité.

o **Chorale du Foyer rural de Pourcharesses-Villefort avec Flore Carrère (13 participants)** en partenariat avec l'association Fugues cévenoles pour un concert classique : Le Colibri de Gerardo Di Giusto qui s'est déroulé le vendredi 2 août à l'église de Villefort avec l'orchestre du Lutetia. La chorale nous enchante par ses concerts à l'occasion de Noël et sont en train de préparer une belle suite pour l'été 2025...



o **Cycles "Dansons ensemble"**

Trois cycles avec le Tango dans le dernier trimestre 2023, puis l'apprentissage de la danse Folk avec Elodie Saubin en 2024 et le Lindy Hop avec l'association Hot Swing Dances. Ces moments d'apprentissage de la Danse ont été grandement appréciés avec des intervenants très pédagogues.

ATELIERS THÉMATIQUES

o **Stage d'écriture "Ecrire pour la Voix" (10 participants)**

Organisé par les Scènes Croisées de Lozère dans l'Ancien presbytère de Ste Marguerite Lafigère les 27 et 28 janvier avec Sarah Carré ; En partenariat avec le foyer rural de la Borne-EVS et les Scènes Croisées de Lozère

o **Atelier Bougies (intergénérationnel) (13 participants)**

Dominique Robit qui anime le Rucher-école de Pourcharesses, a proposé un atelier intergénérationnel le samedi 14 décembre afin de fabriquer des bougies avec de la cire d'abeilles, agrémentées de quelques décors selon l'inspiration de chacun.



BOUGEZ SUR ORDONNANCE LABEL VILLE VIVEZ, BOUGEZ

o **Ateliers Bougez sur ordonnance (20 participants)**

Démarré en mars 2024 avec 2 groupes de 8 personnes, sur une période de 12 semaines, en partenariat avec la DRAJES Occitanie et le cabinet médical de Villefort.

L'objectif des séances est d'accompagner une reprise d'activité physique adaptée, en proposant des thématiques d'amélioration des capacités cardio-respiratoires, souplesse articulaire, renforcement musculaire, équilibre coordination et respiration relaxation.

o **Parcours Sport Santé (20 participants)**

Ce parcours, financé par la CCSS a été réfléchi et construit avec les participants des ateliers Pilates doux et Pilates avec chaise.

L'objectif est de proposer une "marche santé", entrecoupée de quelques défis et de construire des outils pour devenir acteur de sa prévention santé.

CULTURE

7 spectacles programmés :

• **"Quand le diable se gratte l'oreille"**, festival Contes et rencontres organisé par la Fédération départementale des Foyers ruraux de Lozère

Samedi 17 février au ciné/théâtre en partenariat avec le foyer rural de la Borne-EVS

• **"Le sentier de l'Ourse"**

Mercredi 21 février au ciné/théâtre, création de Manon Bilhaut et Ameline Bernard

En partenariat avec le Secours Populaire.

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

• “Arrête, je vois la parole qui circule dans tes yeux”

Vendredi 8 mars au ciné/théâtre avec près de 90 spectateurs dont une cinquantaine s'étaient également déplacés pour l'Assemblée générale de l'EVS Foyer rural Pourcharesses-Villefort un peu plus tôt dans la journée.

En partenariat avec le foyer rural de la Borne-EVS, la communauté de communes Mont-Lozère et les Scènes Croisées de Lozère



• “Donne-moi la main (HAPPY MANIF)”

Mardi 11 juin dans la Cour du Collège Odilon Barrot à Villefort avec des séances scolaires et une séance tout public ; plus d'une centaine de spectateurs au total.

En partenariat avec le foyer rural de la Borne dans le cadre du festival Contes et Rencontres organisé par la fédération départementale de foyers ruraux de Lozère

• L'ouverture de saison des Scènes Croisées

Samedi 14 septembre au bord du Lac de Villefort avec deux spectacles d'une grande qualité qui ont fait déplacer pas moins de 180 spectateurs. La mémoire de l'Eau par la Cie Pernette et Nacht II avec la Cie d'Autres Cordes.

• “Et donc !”

Vendredi 6 décembre au ciné/théâtre, spectacle de grande qualité avec malheureusement peu de public.

En partenariat avec le foyer rural de la Borne-EVS, la communauté de communes Mont-Lozère et les Scènes Croisées de Lozère.

Depuis juin 2024, les bénévoles du Foyer Rural de Pourcharesses-Villefort assurent les séances de cinéma en partenariat avec l'association Cinéco en Cévennes. La programmation est élaborée par Cinéco et les bénévoles sont consultés pour connaître leurs avis et envies. Les projectionnistes et les caissiers à l'accueil tous bénévoles ont assuré pas moins de 12 séances et offert de beaux moments cinématographiques à plus de 300 spectateurs.

Deux séances mensuelles sont diffusées le premier dimanche du mois à 17h et 20h30 (durant la saison hivernale) et à 18h et 21h (durant la saison estivale) dans la salle du Ciné-théâtre de Villefort.

AUTRES ANIMATIONS

o **Bal Trad'** - samedi 13 janvier avec les groupes Bois Debout et les Chapeaux de roues, avec plus d'une centaine de danseurs. Le prochain Bal d'Hiver se déroulera le 25 janvier 2025 avec un programme exceptionnel.



o **Conférence-Atelier sur le souffle et le geste respiratoire** - vendredi 26 avril Animée par Luna Rodriguez à la salle polyvalente de Villefort

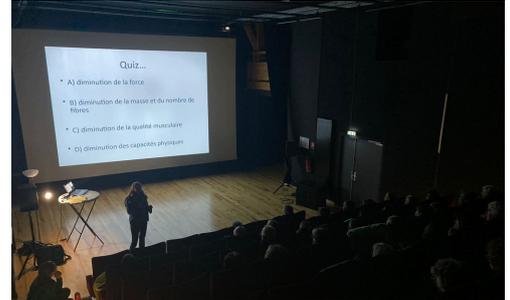
o **Journée de nettoyage du bord du lac** – dimanche 2 juin

En partenariat avec Grandeur nature et la Communauté de Communes Mont-Lozère, manifestation inter-générationnelle qui a attiré pas loin d'une quarantaine de personnes pour nettoyer les abords du lac.



o **Conférence sur la nutrition et la dénutrition chez les seniors** - jeudi 14 novembre

Animée par Elsa Daveau Violet, diététicienne nutritionniste et Valérie Taupin, enseignante APA, dans le cadre de la semaine nationale sur la dénutrition.



o **Concert de Noël avec la Chorale du Foyer** - samedi 14 décembre en partenariat avec Fugues cévenoles. Une très belle manifestation peuplée d'images et de chants avec les nouvelles lumières du Foyer rural de Pourcharesses-Villefort, et son matériel qui vient tout juste d'être acquis.

o **Vide dressing et de jouets** – vendredi 22 novembre à la salle de l'Oustaou à Villefort

Les bénévoles avaient préparé des crêpes qui nous ont régalés, et tous ont trouvé leur petite pépite pour se vêtir cet hiver.

SITE INTERNET

Le site internet du Foyer dont voici le lien

<https://foyerruraldepourcharessesvillefort.foyersruraux.org/>

La loco-motive 48

L'association la Loco-Motive 48, créée en septembre 2022, c'est l'histoire d'habitants du secteur de Villefort qui se sont réunis pour réfléchir à mettre en place un lieu de vie pour et avec les habitants. La Loco-Motive a pour objectif d'être un lieu d'accueil, personnalisé et de rencontres ; un outil pour répondre aux besoins et aux envies des habitants.

QUE S'EST-IL PASSÉ À LA LOCO EN 2024 ?

• LES TRAVAUX

Menés par nos supers bénévoles, le début de l'année 2024 a été concentré autour des travaux effectués dans les **chambres de la colocation**, afin de pouvoir proposer 8 chambres à partir de juin 2024.

L'**isolation du grenier** qui deviendra à terme un appartement indépendant avec 2 chambres a également été terminé cette année.

Nous avons pu démarrer les travaux fin 2024 dans le **garage** et le **hangar**, avec l'intervention d'entreprises. Ces travaux vont continuer en 2025 afin de mettre en place le **café associatif** et la **grande salle d'activités, concerts..** ! On vous prépare une petite soirée festive pour vous monter tout ça en avril !

• LA COLOCATION

La Loco-Motive 48 propose depuis juin 2024 les **8 chambres**, aménagées et décorées par les bénévoles, comme logement pour :

- les **saisonniers** ou **remplaçants** (contrats de travail sur le territoire)
- les **stagiaires** dans des structures du territoire
- les **intervenants** qui travaillent avec les associations ou autres structures (spectacles, ateliers, formations...)
- des **artisans** ou **entreprises** de travaux (si les hôtels ou campings sont fermés)

Ce service a pour but, en plus de servir un manque identifié sur le territoire, de soutenir financièrement le projet. N'hésitez pas à nous solliciter si vous avez des besoins.

La colocation a été complète cet été 2024, avec 9 saisonniers présents. Elle a également accueilli le reste de l'année des stagiaires d'entreprises Villefortaises, un nouvel arrivant en période d'essai, des intervenants, comédiens et techniciens accueillis par d'autres associations du territoire, les musiciens de nos concerts et un médecin.



• LE CLUB ADO "SORS DE TA CHAMBRE"

Depuis la rentrée de septembre 2024, la Loco-Motive 48 propose aux jeunes collégiens de venir un mercredi par mois pour découvrir une activité, un atelier, pour construire des projets, pour imaginer des sorties ! Pour commencer, avant que ce soit les ados qui décident du programme, Jules, animateur numérique de la communauté de communes Mont-Lozère, a organisé 3 ateliers autour du numérique : Découverte de l'imprimante 3D le 2 octobre / L'intelligence artificielle le 20 novembre / Retro gaming le 18 décembre. Les jeunes ont répondu présents sur ces premiers ateliers (entre 9 et 13 jeunes).

Hermine a ensuite travaillé avec eux afin de monter le programme de l'année 2025. Choix des ateliers, contact des intervenants, montage des budgets prévisionnels et recherche de financements...



Nous avons le plaisir d'inviter les jeunes aux premiers ateliers de 2025 : **ATELIER GRAVURE**, animés par Manuela Ferry ! Ils auront lieu les 8 et 29 janvier. (2 dates en janvier car il n'y aura pas de séance en février car stage des 3ème et vacances).

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

• LE VOLET PARENTALITÉ

En 2024, l'association a été **labellisée REAAP** : Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents par la CCSS de Lozère pour nos actions de soutien à la parentalité. Cette labellisation nous a permis d'obtenir des financements de la CCSS complétés par des subventions de la Communauté de Communes Mont-Lozère dans le cadre des Contrats Educatifs Locaux (CEL). Le Foyer Rural de Pourcharesses Villefort nous accompagne également dans le cadre de l'Espace de Vie Social (EVS).

La Loco-Motive propose ainsi des temps d'échanges thématiques entre parents à raison d'un **café parents** par mois (le mercredi à 9h30) et d'un **apéro parents** par mois (le mardi à 18h). Chacun de ces temps d'échanges se fait en lien avec un temps fort (intervention, spectacle, soirée documentaire).

Ainsi, depuis septembre, la Loco-Motive a proposé **7 temps d'échanges** entre parents et **3 temps forts** : un atelier sur les émotions animé par 2 professionnels de l'École des Parents et des éducateurs (EPE 30) / une soirée documentaire débat sur la thématique des écrans ("Et si on levait les yeux : une classe face aux écrans" de Gilles Vernet) / un spectacle "Les souliers mouillés" de Sabrina Chézeau.

Pour 2025, en plus des temps d'échange et des temps forts, un **nouvel atelier MOTRICITE LIBRE** parents enfants vous est proposé.

Venez en famille (parents et enfants de moins de 6 ans) profiter d'un temps convivial autour du développement de la motricité par l'expérimentation autonome. Cet atelier sera accompagné par la présence de Pauline Lauvergne, psychomotricienne, qui pourra également répondre à vos questions. Il se déroulera 1 samedi matin tous les 2 mois dans les locaux de la crèche de Villefort entre 10h et 11h30 (venez et repartez quand vous voulez).

N'hésitez pas à contacter Pauline pour plus d'informations :
06 81 93 15 00.

N'hésitez pas à nous contacter pour avoir des informations sur le planning à venir !

• LES SOIRÉES DOCU/DÉBAT

Chaque dernier vendredi du mois, nous vous proposons une **soirée documentaire / débat au ciné-théâtre La Forge**, afin d'éveiller notre esprit critique, d'apprendre, de (re)découvrir différents sujets et de pouvoir discuter et réagir avec l'intervention d'un spécialiste. Pour voir et comprendre le monde qui nous entoure.

En 2024, **6 soirées documentaires** ont été organisées :

14 mars : "Quand je veux, si je veux" de S. Arbizu, H. Belin, N. Drouet, M. Foucault avec la présence du planning Familial ;

5 avril : "Les oubliés de l'histoire" de D. Kupferstein avec la présence du réalisateur ;

27 avril : "Secrets Toxiques" d'un collectif d'associations, en partenariat avec le Secours Populaire Français et avec la présence de la confédération paysanne et d'une ingénieure agronome ;

25 octobre : "Trainée de poudre" d'A. Chadelle et P. Remacle, dans le cadre du festival alimen'terre, en partenariat avec le Secours Populaire Français avec la présence d'un éleveur ;

29 novembre : "Et si on levait les yeux, une classe face aux écrans" de G. Vernet, dans le cadre du volet parentalité (REAAP), avec la présence de Jules Dutron, animateur numérique de la CC Mont Lozère ;

20 décembre : "Contaminés" de S. Moisan, avec la présence d'une ingénieure agronome.

La première séance de 2025 est proposée en partenariat avec le Foyer Rural de Pourcharesses Villefort. **"Le Grand Bal"** de L. Carton sera diffusé samedi 25 janvier à 15h30 et sera suivi du **Grand Bal Trad d'Hiver** (ateliers danse et concerts).



LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

• LES CONCERTS 2024

L'équipe de la Loco-Motive souhaite programmer un concert par saison, en changeant de style musical à chaque concert afin de répondre aux goûts de l'ensemble de la population.

Retour en images sur les concerts de 2024 :

Concert D&B le 6 avril / PURPLE – LOOPING - ETIKET ZERO

Concert Rock du 25 mai / SHUB et MUDDY RED DUCKS

Concert Ska du 14 septembre / GOULAMAS'K

Spectacle musical du 15 novembre / KTYKEEN "Moi je m'en fous, je crèverai avant la fin du monde".



La Loco-Motive 48 en partenariat avec YANEN, la mairie de Villefort et les commerces du village, a également organisé une soirée le 21 juin pour la **fête de la musique**. Merci à YANEN, LUIS BETANZOS, LES BORNIQUELS, LUNA, TOM&GREGO et DJ BORDELO d'avoir répondu présents pour ambiancer cette soirée !

UN GRAND MERCI À L'ENSEMBLE DES BÉNÉVOLES qui sont présents à chaque concert ! C'est grâce à vous que l'association peut proposer ces concerts !

• LES PREMIÈRES ACTIVITÉS

Soirée jeux de société, bœuf musical, activités manuelles, karaoké... le planning a été bien chargé en 2024 ! Retour en image sur les animations :

LES SOIRÉES JEUX DE SOCIÉTÉ (janvier à avril)

Les soirées jeux reprendront dès que le café associatif sera aménagé.

LES JAM SESSION - BŒUFS MUSICAUX (janvier à juin)

Les jam sessions vont reprendre à partir de janvier ! Préparez vos instruments !

SOIRÉE LECTURE / SOIRÉE KARAOKÉ / ATELIER DIY
- Déco de Noël 100% récup'



Pour terminer, l'association a été **reconnue d'INTÉRÊT GÉNÉRAL en 2024** ! Une belle reconnaissance de ce projet associatif et de l'énergie que l'on met pour répondre aux envies et aux besoins de la population. Cette reconnaissance nous permet également de **délivrer des reçus fiscaux aux donateurs afin qu'ils puissent bénéficier d'une réduction d'impôt**. Pour un particulier, la réduction d'impôt représente 66 % de la somme versée dans la limite de 20 % du revenu global, ce qui n'est pas rien !

L'association va essayer de tout mettre en œuvre pour ouvrir les portes des nouveaux lieux de vie en 2025 et ainsi pouvoir proposer de nouvelles activités, animations, ateliers...

Si vous avez un projet, si vous souhaitez proposer une animation, si vous voulez partager un peu de votre temps libre pour des travaux ou être bénévoles, si vous voulez adhérer à l'association, n'hésitez pas à nous contacter : lalocomotive48@gmail.com

lalocomotive48@gmail.com

07 45 05 35 70

Facebook : La Loco-Motive 48

Adhésion en ligne sur HelloAsso : QR code en PJ
Ou sur RDV au télécentre de la ComCom de Villefort

A très bientôt à la Loco !

bouge ton village



Le 13 juillet dernier, l'association Bouge ton Village a organisé un **vide-grenier** chaleureux et solidaire à Villefort, attirant une foule de chineurs et de visiteurs. Une vingtaine de vendeurs étaient inscrits pour cet événement, qui a permis de donner une nouvelle vie à des objets tout en soutenant une noble cause.

En plus des stands des particuliers, l'association a tenu un stand spécifique dont les recettes étaient entièrement reversées au CCAS de Villefort. Les objets proposés à la vente sur ce stand provenaient de dons généreux de la part des habitants du village et des amis de l'association. Au total, l'événement a permis de récolter 105 €, qui seront utilisés pour soutenir les actions sociales du CCAS, visant à aider les personnes en difficulté sur la commune.

L'association Bouge ton Village tient à remercier chaleureusement les nombreux acheteurs et donateurs, dont la participation active a fait de cet événement un véritable succès. Grâce à leur soutien, cette journée a non seulement été une belle occasion de trouver des objets uniques, mais aussi un moment de solidarité pour la commune.

Le 15 août, c'est la tant attendue **fête fluo** au bord du Lac que l'association a malheureusement dû annuler. En raison des prévisions météorologiques inquiétantes et des orages annoncés, il a été jugé préférable de reporter cette soirée festive afin d'assurer la sécurité de tous.

Espérons que l'année prochaine, la météo sera plus clémente et nous permettra de remettre ça dans de meilleures conditions.

L'association Bouge ton Village remercie tous ceux qui étaient impatients de participer et compte sur leur présence l'année prochaine pour une nouvelle édition de la fête fluo, encore plus festive et ensoleillée !

En attendant, toute l'équipe de l'association vous souhaite une très bonne année 2025, pleine de joie, de solidarité et de moments heureux ensemble. À très vite pour de nouvelles aventures festives !



la pétanque villefortaise



LA PÉTANQUE VILLEFORTAISE : UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE DU SUCCÈS !

Cette année encore, nos jeunes pétanqueurs ont brillé et ont fait parler d'eux à travers leurs nombreuses victoires lors des multiples déplacements. Leur talent et leur détermination ont permis à la Pétanque Villefortaise de réaliser une saison exceptionnelle.

Les trois catégories — minimes, cadets et juniors — ont toutes remporté le titre de **championnes de Lozère**. Une performance remarquable qui illustre non seulement la qualité de la formation au sein du club, mais aussi l'engagement de ses jeunes talents.

Une première cette saison : des détections jeunes ont été organisées, permettant de repérer les futurs espoirs de la discipline. Parmi eux, une jeune joueuse du club s'est particulièrement distinguée et a été sélectionnée pour participer au prestigieux **Trophée des Pépites**, qui s'est déroulé en Normandie au mois d'octobre. Une expérience unique et enrichissante qui augure de belles perspectives pour l'avenir.

Alors que nous nous tournons déjà vers 2025 et de nouvelles aventures sportives, il est temps de féliciter petits et grands pour leur investissement. Bravo à tous les joueurs, ainsi qu'à leurs encadrants, pour cette magnifique saison !



Les fugues cévenoles

L'association des Fugues Cévenoles accueille à Villefort depuis 4 ans le stage de direction d'orchestre "Musique en Cévennes" qui propose des spectacles tous les étés.

Elle organise également des concerts en toute saison et fait vivre la chorale qui accompagne les spectacles de l'été.

En 2024, les musiciens, sous la direction d'Alejandro Sandler, sont venus accompagnés de la metteuse en scène Valeria Urigu et les solistes Chiara Braggion et Benoit Gadel.

Le 2 août, trente musiciens accompagnés de deux solistes, quatre narrateurs et d'un chœur ont proposé une magnifique représentation de l'opéra *Le Colibri* dans l'Eglise de Villefort, devant 350 spectateurs. Précédemment, en juin les écoliers de Villefort avaient découvert et écouté "le Colibri" du compositeur, Gerardo Di Giusto et ont laissé libre court à leur inspiration dans 80 dessins exposés dans Villefort.

La saison estivale des Fugues Cévenoles a été possible grâce aux 60 bénévoles et au soutien du département de Lozère, de la Communauté de Communes Mont-Lozère, des mairies de Villefort, Pourcharesses, Prévencières, Saint André Capcèze et Pied de Borne. Qu'ils en soient remerciés.

En 2025, l'association proposera aux élèves de l'école et du collège de Villefort, le 21 mars une animation avec les musiciennes d'un quatuor à cordes.

En avril sera proposé un atelier choral de 3 jours pour les enfants de 8 à 12 ans, sous la direction de Flore Carrère, en partenariat avec le Foyer Rural de Pourcharesses-Villefort.

La chorale travaille des œuvres lyriques autour d'Éric Satie, dont sera commémoré le centenaire du décès en juillet 2025.

Rendez-vous les 24 et 25 juillet pour les concerts de fin du stage 2025, avec les musiciens de l'orchestre de Lutetia, ses stagiaires, la soprane Chiara Braggion et l'ensemble vocal de Villefort.

Marie-Hélène Mallet

<https://www.youtube.com/watch?v=w5TTDZdu2iw>

site : <https://www.fugues-cevenoles.fr/>

Facebook : Fugues Cévenoles

@ : fuguescevenoles48800@gmail.com



ANIMATIONS & FESTIVITÉS

encore un été bien rempli à villefort...

fête de la musique : une soirée animée pour accueillir l'été

Le 21 juin, Villefort a vibré au rythme de la Fête de la Musique, marquant ainsi le début de l'été. Co-organisée par Yanen et La Locomotive48, avec le soutien enthousiaste de la mairie et de plusieurs commerces locaux, cette soirée a rassemblé habitants et visiteurs dans une ambiance festive et conviviale.

Plusieurs groupes musicaux ont investi les différents scènes installées dans le village, séduisant un public de tous âges, qui s'est laissé porté par la diversité des styles musicaux proposés.

La soirée s'est achevée sous le préau de La Locomotive, où l'énergie était à son comble. Une véritable célébration de la musique et du vivre-ensemble, qui a marqué avec éclat l'arrivée de l'été à Villefort.



les marchés nocturnes

Malgré un temps parfois capricieux, animations festives, événements culturels et moments de convivialité se sont succédés sous un soleil souvent complice.

On notera parmi eux, les marchés nocturnes du lundi, qui ont été le rendez-vous incontournable de l'été. Ces marchés, ponctués de petits concerts, ont enchanté les visiteurs par leur ambiance chaleureuse et leur offre variée de produits locaux et artisanaux. Ces soirées musicales ont su créer une atmosphère unique, appréciée de tous, petits et grands.



le week-end des 13 et 14 juillet

Le 13 juillet, Villefort a vécu une journée riche en émotions et en activités. Dès le matin, les amateurs de bonnes affaires se sont retrouvés au vide-grenier organisé par l'Association Bouge ton Village. Parallèlement, l'association Générations Mouvement proposait une matinée « jeux d'antan », replongeant les participants dans la nostalgie des loisirs d'autrefois.

Le soir, la fête a battu son plein grâce aux pompiers de Villefort, qui ont animé le traditionnel bal annuel. Ce moment festif a été précédé d'un repas convivial ayant réuni plus de 100 convives, et s'est poursuivi avec un magnifique feu d'artifice illuminant le ciel de Villefort.

le 80^e anniversaire de la libération

Enfin, le 30 août, Villefort a vibré au son des klaxons de vieilles jeeps datant de la Seconde Guerre mondiale. Cette journée exceptionnelle, marquant le 80ème anniversaire de la Libération, a été organisée par le Souvenir Français et Générations Mouvement. Entre commémorations officielles et animations historiques, cette célébration a permis à tous de se souvenir des événements marquants de notre histoire.

Cet été 2024 aura donc été à la hauteur des attentes, renforçant encore un peu plus les liens entre les habitants de Villefort et ses nombreux visiteurs. Une saison estivale qui restera dans les cœurs et les souvenirs de tous.



ANIMATIONS & FESTIVITÉS

la fête de la science s'invite à l'école

Du 4 au 14 octobre, la Fête de la Science a investi les écoles et l'ensemble du territoire français, offrant aux élèves une expérience unique.

À l'école, les enfants, de la Grande Section au CM, ont eu l'opportunité de mener diverses expériences captivantes : recréer un volcan, découvrir pourquoi certains objets flottent ou coulent, explorer l'électricité statique, créer un arc-en-ciel avec du lait, ou encore déterminer si une substance est acide ou basique.

Chaque soir, de 16h à 17h, les élèves ont plongé dans l'univers fascinant de la chimie, de la physique et de la géologie, alliant apprentissage et amusement. Curieux et enthousiastes, ils ont multiplié les questions, manifestant un réel intérêt pour les sciences.

Pour certains, cette immersion a même été une révélation, éveillant peut-être des vocations futures.

marché du terroir : le rendez-vous était donné

Le soleil était de la partie et de très bonne heure les marchands ont été accueillis avec café et croissants afin de leur donner les forces nécessaires pour installer leurs stands de produits locaux pour la plupart.

Le monde présent à cette journée a pu profiter de l'animation musicale sur les airs de Jazz joués par La Sainte Hilairoise, et se restaurer avec la traditionnelle soupe d'orge perlé de la Confrérie de la Peyroulade.

le marché de Noël, un rendez-vous toujours très attendu

C'est dans l'ambiance chaleureuse de la salle polyvalente et de l'Oustaou Notre qu'a eu lieu cette année encore le marché de Noël de Villefort, événement désormais incontournable des fins d'année. Artisans et créateurs locaux s'étaient donné rendez-vous le 15 décembre dernier pour proposer leurs plus belles réalisations. L'occasion idéale pour dénicher des cadeaux uniques et soutenir les talents de la région.

Les enfants quant à eux ont eu la joie de rencontrer le Père Noël en personne, de poser avec lui pour une photo souvenir et de lui murmurer leurs souhaits pour le grand jour.

Dans une atmosphère festive et conviviale, petits et grands se sont laissé emporter par la magie de Noël.



matinée "jeux d'antan"



la fête de la science



les jeunes sapeurs pompiers

PHOTO : Michel MONTANIER



le père Noël à la maison de retraite



le marché de Noël

Le territoire de santé de villefort

Des élus et des citoyens, professionnels de santé ou non, réfléchissent à l'amélioration de l'accès à la santé des habitants du secteur de Villefort. Celui-ci dépend de l'ARS Occitanie et de la CPTS Terre des Sources (Langogne) cpts.sourcesdelallier@gmail.com.

Plusieurs professionnels de santé de Villefort sont adhérents à la CPTS, ainsi qu'un élu de Villefort qui représente les "usagers" au sein de son Conseil d'Administration.

Mais la position géographique de Villefort, à la croisée de quatre Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS), trois départements et deux régions rend difficile la lecture des ressources "santé" du territoire.

Ce constat a motivé la constitution d'un groupe de réflexion, ouvert à tous, pour initier, suivre et accompagner les projets de prévention/santé dans le bassin de vie de Villefort avec nos professionnels de santé.

En 2024, plusieurs événements témoignent de la vitalité des projets aux profits des habitants :

- deux matinées de prévention (rétinopathies diabétiques, repérage des fragilités des personnes âgées, dépistage de facteurs de risque de diabète ou de cancer colorectal) organisées par la CPTS Terre des Sources avec la Mairie et la Pharmacie.

- des ateliers "gym mémoire" et des conférences avec des intervenants de grande qualité professionnelle en partenariat avec l'association Générations Mouvement de Villefort et l'Espace de Vie Sociale (Foyer Rural de Pourcharesses Villefort)

- Le programme "Bougez sur ordonnance" est lancé avec les médecins de Villefort grâce au Label "Ville Vivez Bougez" obtenu par la Mairie de Villefort.

D'autres événements et programmes seront proposés en 2025 à l'attention de tous.



CCAS - un Noël réussi pour nos aînés

C'est dans la journée et la bonne humeur que s'est déroulé, le jeudi 13 décembre, le **repas de Noël** pour nos aînés., dans une salle joliment décorée pour l'occasion par les élus du CCAS, avec un repas préparé et servi par la Maison Mathieu.

Les **colis** ont été distribués par les **bénévoles du CCAS** et apportés à l'EHPAD le mardi 16 décembre par M. le Maire.

Le CCAS remercie **Najem Badaoui** et son équipe pour la qualité du repas apprécié de tous et **Mr Munoz** pour l'animation.



Le secours populaire recherche un local adapté

Le Secours Populaire de Villefort se mobilise deux samedis matins par mois pour proposer un accompagnement à une quarantaine de bénéficiaires de la commune et des communes environnantes : aide alimentaire, accès aux droits et aux loisirs, dépannages divers...

Ce sont actuellement 8 bénévoles qui assurent sur place l'accueil des personnes nécessiteuses, la gestion, la réception et la distribution des denrées alimentaires principalement en provenance du comité lozérien de Marvejols.

Plusieurs producteurs du territoire se sont peu à peu impliqués et fournissent maintenant régulièrement l'antenne de Villefort du Secours Populaire en produits frais de qualité (fruits, légumes, fromage, œufs, pain...).

En plus des produits de consommation courante indispensables à des personnes de plus en plus précarisées, les matinées de distribution sont aussi l'occasion de moments de partage et d'écoute précieux pour celles et ceux qui souffrent souvent d'isolement.

Actuellement installé de façon provisoire, dans le sous-sol de la Communauté des Communes, le Secours Populaire - Antenne de Villefort recherche des locaux adaptés à ses activités : accès facile, sanitaires, point d'eau, 2 pièces séparées pour préserver la confidentialité des échanges avec les bénéficiaires.

Contact : Jean-Marc BALOIS - 06.72.87.04.07

La mairie soutient la pérennisation de la pharmacie

La pharmacie, en tant qu'établissement de santé de proximité, joue un rôle essentiel dans la vie de notre territoire. Elle constitue un service indispensable, offrant des soins, des conseils, et un accès immédiat à des médicaments et produits de première nécessité.

La reprise de la pharmacie constitue une étape importante, mais elle s'accompagne de nombreux défis. Parmi eux, la réalisation de travaux pour garantir la mise aux normes de l'établissement, notamment en matière d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, et l'amélioration des infrastructures pour répondre aux exigences actuelles de sécurité et de confort. Ces travaux sont essentiels pour que la pharmacie puisse continuer à offrir ses services dans de bonnes conditions.

Consciente de l'importance de maintenir ce service de santé sur le territoire, la Mairie a décidé de participer à la prise en charge d'une partie des coûts des travaux de rénovation. Ce soutien financier s'inscrit dans une volonté politique claire : préserver l'accès à des soins de proximité pour tous les habitants et garantir l'égalité d'accès aux services essentiels.

La Mairie invite l'ensemble des habitants à soutenir et à valoriser cette initiative, qui illustre l'importance de la solidarité et de l'engagement collectif pour préserver les services de proximité.



un partenariat pour faciliter l'accueil des stagiaires et médecins remplaçants

Face aux défis posés par la pénurie de professionnels de santé en milieu rural et semi-rural, le cabinet médical de la commune a pris l'initiative de solliciter la mairie afin de trouver une solution concrète pour accueillir plus facilement les stagiaires en médecine ainsi que les médecins remplaçants. Ces professionnels, essentiels pour assurer la continuité des soins et répondre aux besoins de la population, nécessitent souvent un hébergement temporaire pratique et économique, ce qui peut représenter un frein à leur venue.

Sensible à cette problématique, la mairie de Villefort a décidé de soutenir le cabinet médical en mettant à sa disposition un logement communal meublé. Ce logement, spécialement aménagé pour offrir un cadre confortable et fonctionnel, permettra de simplifier l'installation des professionnels de santé venus en renfort.

Pour garantir la viabilité de cette initiative, une convention intercommunale a été mise en place. Celle-ci prévoit une prise en charge des frais inhérents à ce logement par les collectivités signataires, soulageant ainsi le cabinet médical d'une partie des contraintes financières. Toutefois, l'assurance locative du logement restera à la charge du cabinet médical, dans une logique de partage des responsabilités.

Ce partenariat exemplaire illustre la volonté commune de la mairie et du cabinet médical de renforcer l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé. En facilitant leur venue, cette initiative contribue non seulement à pallier les difficultés liées au recrutement médical, mais aussi à maintenir un haut niveau de services de santé pour les habitants.

La mairie de Villefort tient également à remercier chaleureusement les dix communes signataires de la convention intercommunale, qui ont décidé de se joindre à cette démarche solidaire et de partager les frais liés au logement. Grâce à cette collaboration, c'est tout un territoire qui s'unit pour garantir un accès facilité aux soins et un cadre de travail optimal pour les professionnels de santé.

En investissant dans des solutions concrètes et adaptées, ces collectivités montrent l'exemple d'une action collective au service des habitants et de la santé publique, une démarche inspirante face aux enjeux des déserts médicaux.

La maison de la pêche

Cette année, la Maison de la pêche a été reprise par Gregory Broquerie. Accompagné par une équipe solide, et offrant de larges créneaux d'ouvertures, les gens ont pu profiter d'un agréable cadre tout en faisant une pause café ou en se restaurant. Bravo à eux et nous leurs souhaitons une bonne continuation.



photo page Facebook @Maison de la Pêche Villefort

Vôtre Instant Présent & Massage Bien-Être

Horaires d'Ouverture
Seulement sur rendez-vous

Lundi : 9h - 19h30
Mardi : 9h - 19h30
Mercredi : Fermé (massage à domicile)
Jeudi : 13h - 19h30
Vendredi : 9h - 19h30
Samedi : 9h - 19h30
Dimanche : Fermé

LAFAYE Carine 06 49 57 30 49



massages bien-être

Nous souhaitons la bienvenue à Carine LAFAYE, qui a ouvert son salon de massages à Villefort en novembre. Prestations sur rdv au 06.49.57.30.49.

nouvelle diététicienne à la maison de santé de villefort

Nous sommes ravis d'accueillir une diététicienne au sein de la Maison de Santé de Villefort. Elle propose un accompagnement personnalisé pour répondre aux besoins variés des habitants de notre commune et des environs.

Modalités de consultation :

- À la Maison de Santé de Villefort ou à domicile, sur rendez-vous, les mardi et jeudi.
- En téléconsultation ou à domicile, sur rendez-vous, le vendredi.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous pour bénéficier de conseils et d'un suivi adapté à vos objectifs de santé et de bien-être !

Daveau Violet Elsa
Diététicienne
nutritionniste

Maison de Santé de Villefort
ou à votre domicile
sur rendez-vous
07 56 86 52 78
madietbienetre@gmail.com



panne d'éclairage public : votre vigilance nous aide !

Afin de garantir un éclairage public fonctionnel pour la sécurité et le confort de tous, nous vous invitons à signaler à la mairie toute panne d'éclairage que vous pourriez constater dans votre rue ou quartier.

Vous pouvez nous contacter :

- par téléphone au 04 66 46 80 26
- par email à mairie.villefort@wanadoo.fr
- via l'application ILLIWAP >> Mes Signalements
- directement à l'accueil de la mairie

Votre collaboration nous permet d'intervenir rapidement pour résoudre ces désagréments. Merci pour votre vigilance !

un épisode cévenol hors du commun

C'est un épisode cévenol comme on n'en avait pas vu depuis longtemps qui s'est abattu sur Villefort au mois d'octobre dernier. Les éléments naturels ont montré leur puissance, et nous avons assisté à une montée spectaculaire des eaux, marquée par des niveaux jamais atteints, dépassant de 20 cm la crue de 2021 malgré l'atténuation offerte par le barrage, dont le débit de 4 m³ par seconde permet de limiter la montée des eaux.

Les dégâts sont significatifs : terrains envahis par des débris, infrastructures abîmées, et enrochements emportés par la rivière.

Avec 450 mm de pluie tombés en moins de 48 heures, soit l'équivalent de cinq mois de précipitations, cet épisode souligne la difficulté de maîtriser des événements météorologiques extrêmes, même dans une région équipée pour gérer les crues.

rappel important : stop aux incivilités !

La mairie souhaite attirer l'attention des habitants sur une recrudescence d'actes d'incivilité constatés ces derniers mois dans notre commune.

Des comportements qui impactent notre cadre de vie :

- Vols de fruits sur les arbres des propriétés privées : Nous rappelons que récolter des fruits sur des arbres appartenant à autrui, sans autorisation, constitue une infraction. Ces actes portent préjudice aux propriétaires qui entretiennent ces arbres avec soin.
- Dépôts sauvages de déchets, non-respect des lieux publics, nuisances sonores, et autres comportements irrespectueux viennent également altérer la convivialité de notre commune.

Un appel au respect et à la responsabilité collective :

Nous rappelons que le respect des biens privés et des règles de vie en communauté est essentiel pour préserver le bien-être de tous. La mairie rappelle que des sanctions peuvent être appliquées en cas d'infraction.

Nous invitons chacun à adopter un comportement respectueux et à signaler tout acte d'incivilité auprès de la mairie ou des autorités compétentes. Ensemble, faisons de notre commune un lieu de vie agréable et harmonieux.

Merci.

pour un réseau d'assainissement préservé, ne jetez pas de lingettes dans les toilettes

La mairie tient à rappeler l'importance d'adopter de bons gestes pour protéger notre réseau d'assainissement et garantir le bon fonctionnement de la station d'épuration.

Pourquoi éviter les lingettes et tissus dans les toilettes ?

Bien que certaines lingettes soient indiquées comme "biodégradables", elles ne se désintègrent pas suffisamment vite dans l'eau. Jetées dans les toilettes, elles causent de graves problèmes :

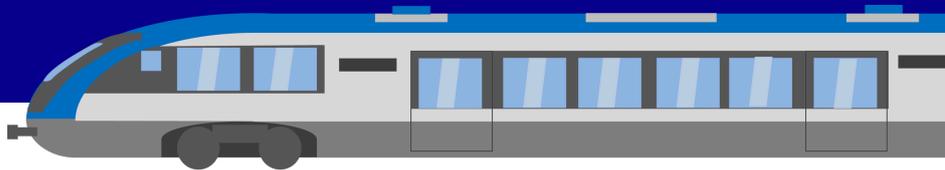
- **Bouchons dans les canalisations** : les lingettes, combinées aux graisses et autres déchets, forment des amas qui bloquent le réseau d'assainissement.
- **Dysfonctionnements dans la station d'épuration** : ces déchets endommagent les équipements et augmentent les coûts d'entretien, ce qui impacte financièrement l'ensemble des usagers.
- **Conséquences environnementales** : lorsque ces déchets atteignent les milieux naturels, ils participent à la pollution des sols et des eaux.

Les bons gestes à adopter :

- Ne jetez dans les toilettes que du papier toilette et des déchets organiques.
- Utilisez une poubelle pour les lingettes, cotons, mouchoirs, serviettes hygiéniques et autres produits similaires.
- Évitez de verser des huiles ou graisses dans les canalisations, qui aggravent la formation de bouchons.

Protéger nos infrastructures d'assainissement, c'est aussi préserver notre environnement et maîtriser les coûts de service pour tous.





info trafic ligne des Cévennes

En raison de la complexité des travaux et de la mise en sécurité de la falaise, et malgré l'amplitude des plages travaux, la ligne entre Génolhac et Langogne sera fermée au moins jusqu'au 25 avril 2025.

En attendant le rétablissement de la ligne, les trains circulent normalement entre Nîmes et Génolhac et entre Langogne et Clermont-Ferrand.

Dans le sens Nîmes / Villefort les autocars assurent la correspondance immédiate pour Villefort à Génolhac pour les LiO trains, et à Ales pour les deux relations Auvergne Rhône Alpes (TER du matin et Cévenol de l'après-midi).

Pour descendre sur Alès ou Nîmes, depuis Villefort, les cars assurent la correspondance à Génolhac et le trajet se poursuit en train. Les correspondances en gare de Nîmes sont donc assurées depuis Villefort, sauf pour le 11h19 où le car va jusqu'à Alès, mais c'est l'unique car qui continue au-delà de Génolhac.

Depuis le 15 décembre 2024, avec le nouveau service horaire, du mardi au vendredi, le premier départ du matin se fera une heure plus tard, ce qui sera une amélioration de confort pour celles et ceux qui ne voulaient pas partir à 6h15.

Côté Nord, les trains circulent de Clermont-Ferrand à Langogne et pour Mende la desserte est assurée par autocar.

Le guichet de la gare reste ouvert normalement en semaine de 13h à 17h30. N'hésitez pas à y passer pour de plus amples renseignements et l'achat des titres de transport parfois compliqués à obtenir par internet. L'achat en gare justifie la continuité de la présence humaine et prouve l'utilité du service public. A noter que le « +=guichet » est renouvelé pour 2025 : ce tarif vous permet de bénéficier jusqu'à 70% de réduction sur vos trajets en TER.



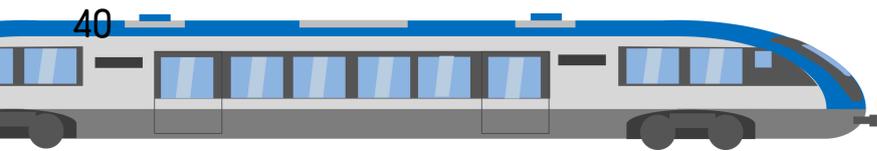
voyager avec ses animaux et prestation personne à mobilité réduite

Nouvelle règle de voyage concernant les **animaux**, c'est désormais un forfait de **7 euros** qui s'applique par trajet. A noter que sur les autocars de substitution, le transport est sous la décision du conducteur du bus. Tout comme pour les vélos d'ailleurs : si à bord des ter il est possible de les amener gratuitement, à bord des autocars c'est selon l'affluence et donc la place dans la soute. Pour l'été la généralisation du titre "vélo accès serin" sera renouvelé, gratuit et téléchargeable sur ter Occitanie.

Depuis la rentrée scolaire 2024, la gare de Villefort, en présence de l'agent les après-midis en semaine et hors jours fériés, est accessible aux personnes à mobilité réduite ou ayant besoin d'aide pour le transport de leur bagage (1 valise de maximum 15 kg) **et hors fauteuil roulant**.

Lors de la période de substitution des trains, un taxi prendra en charge les personnes à mobilité réduite depuis ou jusqu'à leur train (Génolhac et/ou Langogne).

La réservation se fait au **3212** 48h avant le voyage ou au dernier moment au guichet mais dans ce cas la prestation est susceptible de ne pas être acceptée.



"rétrainspective" 2024

Le samedi 28 septembre 2024, a circulé pour le plus grand bonheur des nostalgiques, des photographes et des passionnés, la fameuse locomotive à vapeur 140 C 27 avec un convoi de Clermont Ferrand à Nîmes, passé à toute vapeur vers 14h30 dans notre village.

Un voyage inoubliable avec à son bord près de 350 voyageuses/rs.

Le lendemain, c'est la RRR de l'association du train à vapeur d'Auvergne qui faisait le voyage en sens inverse.

Un autre joyau du patrimoine ferroviaire pour un weekend bien animé sur la ligne.



communiqué de presse officiel

Messieurs les Préfets,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs les représentants des usagers,

Je reviens vers vous avec de nouvelles informations relatives aux travaux d'urgence menés entre Génolhac et Villefort, suite au glissement de terrain survenu le 25 octobre.

Les travaux de purge se poursuivent et devraient se terminer d'ici la fin de l'année. Au total, ce sont près de 2000 m3 qui auront été évacués.

A l'issue de cette première étape, un ouvrage de soutènement devra être reconstruit afin d'assurer la stabilité du versant et de la route départementale. Ces travaux complexes à réaliser, dans un sol composé de matériaux friables schisteux, nécessitent des sondages et des acquisitions de données afin de définir le type de confortement à privilégier. L'objectif est d'assurer non seulement la sécurité immédiate mais aussi la pérennité des aménagements à long terme. Ce type de travaux doit être réalisé avec précision pour éviter tout risque de nouvelle instabilité. Des travaux de renouvellement de voie seront par ailleurs réalisés sur la zone impactée par l'éboulement.

Compte tenu de la nature des nombreuses opérations à mener et des conditions d'accès au site particulièrement difficiles, plusieurs mois de travaux seront nécessaires. Les circulations reprendront le 25 avril 2024, 17h.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Catherine TREVET, Directrice Territoriale Occitanie

INFORMATIONS ET NUMÉROS UTILES

Cabinet Infirmier : 04 66 46 87 74
Docteurs : Sylvie MAURIN et Laure MAURIN – 04 66 46 68 54
Maison de Retraite EHPAD : 04 66 46 80 60
Kinésithérapeute : Patric MOLOCE – 04 66 46 80 81
Pharmacie : Véronique PITCHEN-LALEVÉE – 04 66 46 80 15
ADMR : 04 66 46 35 38 – permanence le jeudi

GENDARMERIE : 17
POMPIERS : 18
LA POSTE : 04 66 46 80 45
Office de Tourisme : 04 66 46 87 30
SNCF : 04 66 46 80 03
Trésorerie de Langogne : 04 34 70 01 30

mairie

- ouverte au public **du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h**
- passeport et carte nationale d'identité **sur rendez-vous uniquement** : lundis, mercredis, vendredis matin
- site internet de la mairie : **www.mairievillefort.com**
- pour nous contacter : **tél. 04 66 46 80 26** - mail. contact@mairievillefort.com

déchetterie

La déchetterie est gérée par la Communauté de Communes Mont Lozère. Pour plus de renseignements, adressez vous directement au service concerné :

- contact : 04 66 46 69 85
- ouverte au public les **mercredis et samedis matin de 9h à 12h**

Le ramassage des **encombrants**, assuré par les services techniques municipaux, est prévu le **1er et le 3ème mercredi du mois**, sur **inscription** préalable auprès du secrétariat de la mairie.

Pour rappel, les encombrants sont les déchets qui, du fait de leur poids et de leur volume, ne sont pas pris en charge par le service de collecte des ordures ménagères.

Certains déchets, bien que volumineux, ne sont pas considérés comme des encombrants, notamment :

- les gravats, qui doivent être amenés en déchetterie,
- les déchets verts (herbe tondue, branchages, ...) qui doivent être déposés en déchetterie,
- les pneus usagés, qui doivent être repris gratuitement par votre garagiste,
- les bouteilles de gaz, qui doivent être reprises gratuitement par le vendeur ou remises à un point de collecte,
- les véhicules à moteur (carcasses de voiture), qui doivent être confiés à un professionnel agréé pour traiter les véhicules hors d'usage

Communauté de Communes - France Services : 04 66 46 69 85

Micro-crèche "Les Petits Loups" : 04 66 46 68 67

École : 04 66 46 81 00

Collège : 04 66 46 80 27

maison de santé de villefort

DIÉTÉTICIENNE

Elsa DAVEAU VIOLET

06 68 57 00 09

madietbienetre@gmail.com

ACCOMPAGNANTE PARENTALE / PRATICIENNE REBOZO

Sophie BOISSONNET

06 68 56 65 96

sophieboissonnet@live.fr

MASSAGES TRADITIONNELS ET ÉNERGÉTIQUES CHINOS ET JAPONAIS

Fanny CASTAING

06 89 18 31 72

fay.castaing@gmail.com

MAGNÉTISEUR ÉNERGÉTIEN THÉRAPEUTE SOMATIQUE

Xavier GRIMA

06 35 17 08 89

grimaxavier@hotmail.com

OSTÉOPATHE

Marion ANDRÉ

07 70 77 91 04

mandre.osteo@gmail.com

SAGE FEMME

Florence FERRIER

06 11 81 34 16

bouret.flo@gmail.com

PSYCHOLOGUE CLINICIEN / PSYCHOTHÉRAPEUTE

Thomas CHAURAND

06 49 53 93 26

chaurand@gmx.fr

PSYCHOMOTRICIENNE

Pauline LAUVERGNE

06 81 93 15 00

pauline.lauvergne@orange.fr

SOINS ESTHÉTIQUES

Karine NAVARRO

06 18 82 54 86

lacherprise30@gmail.com

Calendrier

2025

Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin	
1 M		1 S		1 S		1 M		1 J		1 D	
2 J		2 D		2 D		2 M		2 V		2 L	
3 V		3 L		3 L		3 J		3 S		3 M	
4 S		4 M		4 M		4 V		4 D		4 M	
5 D		5 M		5 M		5 S		5 L		5 J	
6 L		6 J		6 J		6 D		6 M		6 V	
7 M		7 V		7 V		7 L		7 M		7 S	
8 M		8 S		8 S		8 M		8 J		8 D	
9 J		9 D		9 D		9 M		9 V		9 L	
10 V		10 L		10 L		10 J		10 S		10 M	
11 S		11 M		11 M		11 V		11 D		11 M	
12 D		12 M		12 M		12 S		12 L		12 J	
13 L		13 J		13 J		13 D		13 M		13 V	
14 M		14 V		14 V		14 L		14 M		14 S	
15 M		15 S		15 S		15 M		15 J		15 D	
16 J		16 D		16 D		16 M		16 V		16 L	
17 V		17 L		17 L		17 J		17 S		17 M	
18 S		18 M		18 M		18 V		18 D		18 M	
19 D		19 M		19 M		19 S		19 L		19 J	
20 L		20 J		20 J		20 D		20 M		20 V	
21 M		21 V		21 V		21 L		21 M		21 S	
22 M		22 S		22 S		22 M		22 J		22 D	
23 J		23 D		23 D		23 M		23 V		23 L	
24 V		24 L		24 L		24 J		24 S		24 M	
25 S		25 M		25 M		25 V		25 D		25 M	
26 D		26 M		26 M		26 S		26 L		26 J	
27 L		27 J		27 J		27 D		27 M		27 V	
28 M		28 V		28 V		28 L		28 M		28 S	
29 M				29 S		29 M		29 J		29 D	
30 J				30 D		30 M		30 V		30 L	
31 V				31 L				31 S			

Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
1 M		1 V		1 L		1 M		1 S		1 L	
2 M		2 S		2 M		2 J		2 D		2 M	
3 J		3 D		3 M		3 V		3 L		3 M	
4 V		4 L		4 J		4 S		4 M		4 J	
5 S		5 M		5 V		5 D		5 M		5 V	
6 D		6 M		6 S		6 L		6 J		6 S	
7 L		7 J		7 D		7 M		7 V		7 D	
8 M		8 V		8 L		8 M		8 S		8 L	
9 M		9 S		9 M		9 J		9 D		9 M	
10 J		10 D		10 M		10 V		10 L		10 M	
11 V		11 L		11 J		11 S		11 M		11 J	
12 S		12 M		12 V		12 D		12 M		12 V	
13 D		13 M		13 S		13 L		13 J		13 S	
14 L		14 J		14 D		14 M		14 V		14 D	
15 M		15 V		15 L		15 M		15 S		15 L	
16 M		16 S		16 M		16 J		16 D		16 M	
17 J		17 D		17 M		17 V		17 L		17 M	
18 V		18 L		18 J		18 S		18 M		18 J	
19 S		19 M		19 V		19 D		19 M		19 V	
20 D		20 M		20 S		20 L		20 J		20 S	
21 L		21 J		21 D		21 M		21 V		21 D	
22 M		22 V		22 L		22 M		22 S		22 L	
23 M		23 S		23 M		23 J		23 D		23 M	
24 J		24 D		24 M		24 V		24 L		24 M	
25 V		25 L		25 J		25 S		25 M		25 J	
26 S		26 M		26 V		26 D		26 M		26 V	
27 D		27 M		27 S		27 L		27 J		27 S	
28 L		28 J		28 D		28 M		28 V		28 D	
29 M		29 V		29 L		29 M		29 S		29 L	
30 M		30 S		30 M		30 J		30 D		30 M	
31 J		31 D				31 V				31 M	

